
Travail de fin d'études[BR]- Travail de fin d'études: "Analyse du phénomène du « Sharenting » au regard de deux cadres théoriques : « La théorie de l'apprentissage social » et « La théorie des activités routinières »".[BR]- Séminaire d'accompagnement à l'écriture

Auteur : Goblet, Marine

Promoteur(s) : Mathys, Cécile

Faculté : Faculté de Droit, de Science Politique et de Criminologie

Diplôme : Master en criminologie à finalité spécialisée en criminologie interpersonnelle

Année académique : 2023-2024

URI/URL : <http://hdl.handle.net/2268.2/19483>

Avertissement à l'attention des usagers :

Tous les documents placés en accès ouvert sur le site le site MatheO sont protégés par le droit d'auteur. Conformément aux principes énoncés par la "Budapest Open Access Initiative"(BOAI, 2002), l'utilisateur du site peut lire, télécharger, copier, transmettre, imprimer, chercher ou faire un lien vers le texte intégral de ces documents, les disséquer pour les indexer, s'en servir de données pour un logiciel, ou s'en servir à toute autre fin légale (ou prévue par la réglementation relative au droit d'auteur). Toute utilisation du document à des fins commerciales est strictement interdite.

Par ailleurs, l'utilisateur s'engage à respecter les droits moraux de l'auteur, principalement le droit à l'intégrité de l'oeuvre et le droit de paternité et ce dans toute utilisation que l'utilisateur entreprend. Ainsi, à titre d'exemple, lorsqu'il reproduira un document par extrait ou dans son intégralité, l'utilisateur citera de manière complète les sources telles que mentionnées ci-dessus. Toute utilisation non explicitement autorisée ci-avant (telle que par exemple, la modification du document ou son résumé) nécessite l'autorisation préalable et expresse des auteurs ou de leurs ayants droit.



LIÈGE université
Droit, Science Politique
& Criminologie

**Analyse du phénomène du « Sharenting » au regard de deux
cadres théoriques : « La théorie de l'apprentissage social »
et « La théorie des activités routinières ».**

Promotrice : Pr. Cécile MATHYS

Marine Goblet

Année académique 2023-2024

Remerciements

Tout d'abord, je tiens à remercier ma promotrice, Madame Mathys, pour sa disponibilité et ses nombreux conseils durant la réalisation de ce travail.

Je tiens également à remercier ma famille pour son soutien durant la réalisation de ce travail et tout au long de mon parcours universitaire.

Enfin, j'aimerais remercier les participants qui ont consacré du temps à mon étude.

Table des matières

Résumé	3
1. Etat de la littérature	4
1.1 Contextualisation de l'objet d'étude	4
1.2 Cadre légal	4
1.3 Type d'informations partagées et motivations	6
1.4 Risques du sharenting	7
1.5 Victimisation	8
2. Cadres théoriques	9
2.1 Théorie des activités routinières	9
2.2 Théorie de l'apprentissage social	10
3. Méthodologie	11
3.1 Objectifs de la recherche	11
3.2 L'échantillon	12
3.3 La procédure	12
3.4 Les mesures et outils de récolte des données	13
3.4.1 Les données socio-démographiques	13
3.4.2 La variable dépendante	13
3.4.3 La variable indépendante 1	14
3.4.4 La variable indépendante 2	15
4. Les résultats	16
4.1 La stratégie d'analyse	16
4.2 Analyses descriptives univariées	16
4.2.1 Description de l'échantillon et caractéristiques socio-démographiques	16
4.2.2 Variable dépendante : L'échelle SES	16
4.2.3 VI 1 : La théorie des activités routinières	17
4.2.4 VI 2 : La théorie de l'apprentissage social	17
4.3 Analyses descriptives bivariées	18
4.3.1 La théorie des activités routinières et l'échelle SES	18
4.3.2 La théorie de l'apprentissage social et l'échelle SES	19
4.4 Analyses inférentielles	20
4.4.1 Test Chi-carré	20
5. Discussion	20
5.1 Forces et limites de l'étude	25
5.2 Implications pour la recherche future	25
6. Conclusion	26
7. Bibliographie	27
8. Annexes	32
Annexe A : Le questionnaire vierge	32
Annexe B : Items modifiés	43
Annexe C : Les résultats	44

Résumé

Le sharenting est un phénomène récent qui consiste à partager des photos, vidéos ou tout autre contenu exposant des enfants sur les réseaux sociaux. Cette pratique parentale considérée comme normative et bienveillante pour de nombreuses personnes comporte de nombreux risques, souvent méconnus, pour l'intégrité et la vie privée des enfants exposés. Le but de ce travail est de déterminer les niveaux d'utilisation de sharenting (normal, moyen, modéré, sévère) dans un échantillon de personnes déterminé de manière aléatoire. Nous avons utilisé deux cadres théoriques criminologiques, à savoir, « la théorie des activités routinières » et « la théorie de l'apprentissage social » pour tenter de comprendre le phénomène du sharenting. Pour ce faire, la création d'un questionnaire quantitatif en ligne a été réalisé. Celui-ci est constitué de questions fermées, ouvertes et d'échelles de Likert. Au total, 141 personnes ont été interrogées. Les analyses descriptives des résultats mettent en évidence des niveaux majoritairement « normaux » et « moyens » d'utilisation de sharenting dans notre échantillon. La théorie des activités routinières n'a pas eu beaucoup d'influence sur les différents niveaux de sharenting chez les participants, en revanche, les mesures concernant la théorie de l'apprentissage social nous ont permis de mettre en évidence certains liens. Les analyses statistiques de nos résultats nous ont permis de constater que la variable de « l'âge » avait un effet sur les niveaux de sharenting dans l'échantillon.

Mots-clés : Sharenting – Réseaux sociaux – Enfants – Risques

Abstract

Sharenting is a recent phenomenon involving the sharing of pictures, videos or other content exposing children on social networks. This parental practice, considered normative and harmless by many, carries many risks, often unrecognized, for the integrity and privacy of the exposed children. The aim of this work is to determine the levels of sharenting (normal, average, moderate, severe) in a randomly determined sample of people. We also used two criminological theoretical frameworks, namely "Routine Activities Theory" and "Social Learning Theory", in an attempt to better understand the sharenting phenomenon. To this end, we created a quantitative online questionnaire. The questionnaire consisted of closed and open-ended questions and Likert scales. A total of 141 people were questioned. Descriptive analyses of the results reveal predominantly "normal" and "average" levels of sharenting use in our sample. Secondly, the theory of routine activities did not have much influence on the different levels of sharenting among the participants, while the measures concerning social learning theory enabled us to highlight certain links. Statistical analyses of our results showed that the "age" variable had an effect on sharenting levels in the sample.

Key-Words : Sharenting – Social Networks – Children – Risks

1. Etat de la littérature

1.1 Contextualisation de l'objet d'étude.

Les technologies numériques sont de plus en plus présentes dans différents aspects de la vie sociale. Bien qu'elles permettent des changements sociaux positifs et des améliorations de la qualité de vie à bien des niveaux, elles créent par la même occasion des « paradoxes numériques ». En effet, les technologies numériques optimisent de nombreux domaines de la vie quotidienne tout en générant de nouvelles menaces pour la sécurité et le bien-être des citoyens (Fussey & Roth, 2020).

Des millions de personnes partagent régulièrement des informations personnelles en ligne (Aydoğdu et al., 2023). Certains parents utilisant les réseaux sociaux tels que Facebook, Instagram, etc., partagent via leurs comptes des moments de vie liés à leurs enfants, que ce soit avant ou après la naissance de ceux-ci. Cette action de partage ciblée sur les enfants se nomme le « Sharenting ». Il s'agit d'une fusion entre les termes anglais « Share » et « Parenting » (Romero-Rodríguez et al., 2022). Les parents, la famille ou les proches de la famille publiant activement sur les réseaux sociaux créent sans nécessairement en être conscient, un enregistrement numérique permanent de la vie familiale sur internet (Brosch, 2016).

Les rôles et responsabilités des parents concernant l'utilisation des réseaux sociaux intègrent à la fois le contrôle des conduites en ligne de leurs enfants, mais également le respect de la vie privée de leurs enfants à travers leur propre utilisation des réseaux sociaux (Barnes & Potter, 2021; A. K. Fox & Hoy, 2019).

La culture numérique dans laquelle nous vivons encourage les parents à enregistrer et à partager des moments de vie sur internet (Putri et al., 2021). La photographie et la vidéographie se sont nettement améliorées au fil des années et à ce jour, la plupart des gens disposent d'un téléphone équipé d'un appareil photo de bonne qualité donnant la possibilité aux parents de saisir de beaux clichés de leurs enfants tout le temps et partout. La possibilité de conserver durablement ces données ainsi qu'une facilité de partage instantané sur les réseaux sociaux renforcent cette tendance à partager des données personnelles sur internet (Autenrieth, 2018; Prensky, 2001).

L'acte de « sharenting » sur internet est considéré aujourd'hui en tant que norme sociale. Cependant, jusqu'à présent, cette pratique sociale largement répandue dans notre société a été relativement inexplorée par les études criminologiques. Nous allons, dès lors, tenter d'aborder dans notre travail ce phénomène sociotechnique complexe aux multiples facettes (Lavorgna et al., 2023).

1.2 Cadre légal.

Dans la plupart des pays occidentaux, la décision de partager ou non des informations en ligne à propos de ses enfants mineurs est laissée à l'appréciation des parents. Il n'existe pour l'instant, aucune politique assurant le droit des enfants à la vie privée en ligne. Les parents sont donc les principaux garants des informations personnelles de leurs enfants (Brosch, 2018; Steinberg, 2016).

D'un point de vue légal et selon le droit à l'image, lorsque qu'il est question de mineurs dans la diffusion d'images sur internet, il est nécessaire d'obtenir leur consentement préalable, ainsi que celui des parents lorsque l'enfant n'a pas atteint l'âge de discernement, en l'occurrence, 14 ans. Si le mineur n'a pas atteint cet âge, son droit à l'image sera exercé par les responsables de l'autorité parentale, à savoir ses parents. Un accord de ceux-ci est alors requis pour que leur enfant soit pris en photo et que celle-ci soit diffusée (deux consentements différents).

Concrètement, pour prendre son enfant en photo et publier celle-ci sur un réseau social, les parents ne doivent pas demander l'avis de leur enfant. Ils sont libres de le faire. Cependant, le devoir parental assigne aux parents de préserver les intérêts de l'enfant lorsqu'ils publient des clichés de celui-ci (par exemple, éviter la publication d'images dévalorisantes ou humiliantes) (Principe du consentement | Autorité de protection des données, s. d.).

Dans la plupart des plateformes en ligne, il est très facile pour toute personne inscrite de partager des informations potentiellement sensibles concernant des mineurs. Globalement, les conditions générales et les règles de conduite à adopter sur les réseaux sociaux sont complexes pour les utilisateurs car les réglementations sont rédigées dans un langage long et abstrait (Schneble et al., 2021).

Actuellement, il existe une lacune réglementaire sur les plateformes en ligne concernant le partage d'informations préjudiciables envers les mineurs (Lavorgna et al., 2023). Certaines réglementations des plateformes en ligne peuvent prêter à confusion en regard des pratiques de sharenting, notamment en ce qui concerne les limites d'âges fixées pour l'utilisation d'une plateforme spécifique. Ces dispositions suggèrent que le contenu d'une plateforme n'est pas toujours adapté pour tous les âges (par exemple, il faut avoir minimum 13 ans pour pouvoir s'inscrire sur le réseau social Facebook) mais, paradoxalement, ces mineurs non-autorisés, peuvent se retrouver, à leur insu, exposés sur cette même plateforme par le biais de leur famille (Lavorgna et al., 2023).

Seules certaines manifestations (généralement liées à des potentiels abus sexuels et certaines formes graves de comportements antagonistes) sont prises en considération dans l'écosystème des plateformes en ligne. Il existe quelques dispositions spécifiques concernant les mineurs mais le « partage général d'informations concernant des enfants » n'est jamais réellement considéré comme pouvant être problématique. Les plateformes se concentrent plutôt sur un nombre limité de crimes et de préjudices (Lavorgna et al., 2023).

Il est également assez facile pour un tiers d'avoir accès (et de repartager) les informations publiées sur les réseaux sociaux, avec un risque limité de détection. Il est possible de définir des paramètres de confidentialité pour limiter ces accès, mais ce ne sont pas les options par défaut (Lavorgna et al., 2023).

Ces dernières années, les plateformes de réseaux sociaux semblent vouloir réguler les contenus inappropriés à l'aide de « techniques d'autorégulation ». Ainsi, le signalement d'un éventuel contenu inadéquat est délégué à la communauté (par exemple, « *Si vous voyez une vidéo que vous jugez inappropriée, signalez-la* ») (Milosevic, 2018). Les contenus signalés sont ensuite supprimés si ceux-ci font partie de la liste des interdictions dans le règlement de la plateforme en question. En tant que tel, le « sharenting préjudiciable » ne fait pas l'objet de mécanismes d'interdictions spécifiques, à l'exception de ses manifestations les plus extrêmes (abus sexuels et comportements antagonistes) comme mentionnés ci-dessus, mais aucune solution n'a été apportée aux problèmes fréquemment cités, tel que les violations de la vie privée et la mauvaise modération des contenus (Lavorgna et al., 2023). Cette pratique d'autorégulation des contenus permet aux entreprises de plateformes en ligne de se déresponsabiliser tout en responsabilisant la communauté plutôt que de réguler la communauté elle-même (Milosevic, 2018).

Ainsi, les stratégies d'autorégulation actuelles semblent ne constituer qu'un « écran de fumée » ou un « lavage numérique ». Néanmoins, elles restent la principale forme de régulation sur Internet (Lavorgna et al., 2023).

1.3 Type d'informations partagées et motivations

Comme nous l'avons mentionné plus haut, le concept de « Sharenting » comprend des connotations négatives telles que le non-respect de la vie privée, de l'éthique et des droits de l'enfant. Cependant, l'acte de partage en lui-même n'est généralement pas motivé par de mauvaises intentions de la part des parents. Le sharenting comporte de nombreux aspects positifs pour ceux-ci. En effet, partager des photos, des vidéos, des moments de vie de famille sur les réseaux sociaux leur permet notamment d'exprimer leur fierté et leur compassion envers leurs enfants (Lazard et al., 2019).

Les espaces virtuels sont importants pour la parentalité, notamment en tant que lieux de soutien social et de conseils pratiques. Cela leur permet de collecter les expériences parentales (Johnson, 2015) mais également de rester en contact avec leurs proches. (Bessant, 2018).

Concrètement, le contenu des informations partagées par les parents sur les réseaux sociaux exprime généralement des moments où l'enfant est considéré drôle et mignon, les journées spéciales (telles que les anniversaires, les fêtes, etc.) ainsi que des questionnements concernant les éventuels problèmes de santé et d'éducation de leurs enfants (Kumar & Schoenebeck, 2015; Marasli et al., 2016).

Bien entendu, le « niveau de partage » peut varier, tant en largeur (c'est-à-dire, la quantité d'informations divulguées, qui comprend la fréquence et la durée des contenus partagés), ainsi qu'en profondeur (qui reflète le niveau d'intimité) (Wheeless & Grotz, 1976).

En partageant sur internet toutes sortes d'activités familiales, d'informations sur leurs enfants ainsi que les différents défis de la parentalité auxquels ils font face, les parents peuvent chercher à démontrer leurs compétences parentales (Walrave et al., 2022). En outre, la volonté d'être perçu comme une « bonne mère », ou un « bon père » apparaît comme une motivation au partage (Kumar & Schoenebeck, 2015). C'est ce que l'on appelle « l'autoreprésentation indirecte », où les individus utilisent d'autres personnes, dans ce cas, leurs enfants, avec lesquelles ils sont étroitement liés, pour façonner leur propre représentation sociale (Ouvrein & Verswijvel, 2019). Dans ce contexte, certains parents peuvent « *vivre une tension entre la présentation du « soi individuel », c'est-à-dire le parent en tant qu'individu, et le « soi relationnel », c'est-à-dire le rôle de parent exercé avec et pour leurs enfants et leur famille, et face à la communauté en ligne dans laquelle ils sont intégrés.* » (Blum-Ross & Livingstone, 2017 cité par Walrave et al., 2023).

Selon Brosch (2016) la pratique du sharenting est généralement une réponse à un isolement social qui intervient dans la première période de la parentalité comme moyen pour rester en contact avec le monde extérieur.

Nous pouvons distinguer trois formes de sharenting. Premièrement, « **le sharenting actif** » intentionnel, dans ce cas, les parents partagent volontairement des informations sur internet à propos de leurs enfants en étant conscients ou non des implications. Certains d'entre eux peuvent penser être à l'aise avec le fonctionnement et l'utilisation d'une plateforme de réseau social en ligne, et pourtant, la complexité de la collecte, du stockage et de la réutilisation des données, ainsi que le caractère permanent de ces informations, peuvent leur échapper. De l'autre côté du spectre, les parents qui décident de ne pas partager d'informations concernant leurs enfants sur les réseaux sociaux le font également de manière intentionnelle, dès lors cette forme de non-partage est aussi considérée comme active (Ong et al., 2022).

On parle de « **sharenting invisible** » lorsque certaines entreprises numériques profitent du manque de connaissances numériques des parents et utilisent les données partagées sur d'autres sites internet, généralement pour des intérêts commerciaux (Ong et al., 2022).

Enfin, le « **sharenting passif** » se manifeste par un sentiment de résignation, dans le cas où le sharenting est perçu comme inévitable dans une société contemporaine (Ong et al., 2022).

On peut également retrouver trois profils de parents dans le sharenting :

- a) « De surface » : les enfants ne sont pas au centre de l'attention dans les publications ou les informations partagées, l'accent est plutôt centré sur les parents eux-mêmes (ex : enfants en arrière-plan, etc.),
- b) « Promotionnel » : « *il s'agit de personnes qui « utilisent leurs enfants pour promouvoir leurs propres compétences, capacités, services et produits »* (p.7),
- c) « Intimes » : Les informations partagées ont pour fonction première de collecter des souvenirs, des moments de vie, en se concentrant sur les activités des enfants (Holiday et al., 2022).

1.4 Risques du sharenting

Selon (Latipah et al., 2020), « *En publiant des informations personnelles sur leurs enfants, les parents façonnent l'identité numérique de ceux-ci avant même qu'ils ne soient eux-mêmes actifs sur les réseaux sociaux* » cité par (Walrave et al., 2023).

A ce jour, de nombreux enfants sont « datafiés » de différentes manières et ceux-ci participent numériquement à la société sans en être forcément conscients dès leur plus jeune âge (Barassi, 2019).

Kopecky et al. (2020) analysent les facettes négatives du sharenting de cinq manières :

1. Le partage excessif de vidéos ou de photos de ses enfants (la plupart du temps sans leur consentement).
2. La création de profils prénataux sur diverses plateformes en ligne (sans leur consentement).
3. La création de « journaux intimes en ligne » dans lesquels les parents y racontent la vie, jour après jour, de leur(s) enfant(s).
4. L'utilisation d'enfants pour créer des contenus extrémistes et haineux.
5. L'utilisation d'enfants à des fins commerciales.

Certaines études ont attiré l'attention sur les effets du sharenting sur l'état psychologique et l'identité des enfants (Leckart, 2012; Ouvrein & Verswijvel, 2019). Nottingham (2019) souligne que l'une des multiples conséquences négatives du sharenting pour les enfants est la violence émotionnelle. Dans les cas extrêmes, certains parents utilisent des vidéos pour punir des comportements négatifs de leurs enfants, c'est ce qu'on appelle du « Child Shaming ». Dans ces vidéos, on peut retrouver des abus émotionnels sous forme de punitions humiliantes (par exemple, retirer les jouets préférés de son enfant, raser la tête de son enfant de manière étrange, le forcer à prendre une douche froide, etc.) (Aydoğdu et al., 2023).

Selon l'étude du Family Online Safety Institute (FOSI, 2015) au Royaume-Uni, « *7% des parents admettent avoir publié sur les réseaux sociaux des informations négatives ou des critiques envers leur enfant (par exemple, des messages sur des notes décevantes ou sur un mauvais comportement)* » cité par (Aydoğdu et al., 2023).

Une autre forme de négligence émotionnelle peut se déclarer lorsque la personne en charge de l'enfant exposé sur internet donne la priorité à son envie de créer du contenu attrayant pour les réseaux sociaux et son public plutôt qu'aux besoins fondamentaux de l'enfant. Dans certains cas, il peut arriver que les

responsables de l'autorité parentale contraignent l'enfant à répéter certains comportements ou certaines phrases devant la caméra, à des fins de divertissement (Doğan Keskin et al., 2023).

Au-delà des répercussions psychologiques négatives posées par l'ignorance du désir des enfants d'avoir ou non une identité en ligne (Steinberg, 2016), le sharenting peut également entraîner de la « cyberhaine » et « cyberintimidation » ainsi que le vol de données et les crimes d'identité, à savoir le « kidnapping numérique ». Cela fait référence au fait que les informations exposées sur un enfant lorsqu'il est jeune peuvent être enregistrées et stockées jusqu'à ce que celui-ci soit adulte. Certaines personnes mal intentionnées pourraient par exemple ouvrir des comptes en ligne en volant l'identité de ces enfants et en utilisant les informations collectées au fil du temps (Nottingham, 2019).

Globalement, la pratique du sharenting a des implications dans la violation de la vie privée de l'enfant, la création d'une empreinte numérique à un âge précoce, l'usurpation d'identité numérique et dans les cas les plus extrêmes, le risque que le contenu publié sur les réseaux sociaux se retrouve sur des sites qui encouragent la pédopornographie (Romero-Rodríguez et al., 2022).

De manière générale, la plupart des parents ne sont pas réellement conscients des potentiels risques à partager des informations sensibles sur internet, et ceux qui en sont conscients, ont des croyances selon lesquelles leurs enfants ne seront pas confrontés à ces risques (Wiśniewska-Nogaj, 2019).

Les choix que les parents font aujourd'hui peuvent avoir des conséquences à long terme pour leurs enfants (Green et al., 2020). Les effets négatifs du sharenting ne sont généralement pas immédiats, mais les enfants exposés peuvent grandir avec une perception très différente de la vie privée. Pour certains d'entre eux, il peut paraître tout à fait normal que leurs informations personnelles soient rendues publiques en ligne (Davidson-Wall, 2018).

1.5 Victimisation

Bien que les jeunes enfants soient au cœur du sharenting, les enfants plus âgés peuvent également y être exposés, mais ceux-ci, contrairement aux plus jeunes, ont la possibilité de demander à leurs parents de supprimer certains contenus les concernant. Différentes études menées en Europe et aux États-Unis indiquent qu'il existe de nombreuses discordes entre les parents et leurs enfants à ce sujet (Lipu & Siibak, 2019; Moser et al., 2017).

Une autre étude réalisée au Royaume-Uni auprès de 1000 participants âgés de 12 à 16 ans révèle que 71% des participants considèrent que leurs parents ne respectent pas leur vie privée en ligne, et 39,8% admettent que leurs parents partagent des photos embarrassantes les concernant (Walrave et al., 2022).

Par le biais du sharenting, les parents créent sans le savoir, une identité en ligne de leurs enfants. La volonté d'un enfant d'avoir une présence en ligne peut fluctuer au cours de sa vie au fur et à mesure qu'il assimile la signification et l'impact que cela pourrait avoir sur ses interactions actuelles et futures (Ong et al., 2022). Dès lors, certaines photos qui étaient considérées comme drôles ou anodines à une époque de leur vie pourraient être considérées comme gênantes ou blessantes à un stade ultérieur de leur vie (Berkelaar, 2017). Sarkadi et al (2020) affirment que les enfants estiment que leurs parents devraient demander la permission de prendre et de publier du contenu les concernant.

Selon Ouvrein et Verswijvel (2019), les adolescents énoncent quatre limites qu'ils estiment que leurs parents devraient accepter lorsqu'ils s'engagent dans le sharenting. La première limite porte sur le type de contenu partagé, les parents ayant la responsabilité de respecter le fait que tous les types d'informations concernant leurs enfants ne peuvent pas être partagés (par exemple, de ne pas partager

du contenu humiliant ou embarrassant pour l'enfant). La deuxième limite est relative à l'intimité de l'information. En effet, les adolescents souhaitent que leurs parents ne partagent pas des informations trop personnelles les concernant. La régularité du partage concerne la troisième limite. Plus les enfants grandissent et prennent conscience du monde en ligne où ils y sont représentés d'une certaine manière, plus le partage d'informations par les parents devraient être limité. Enfin, la quatrième limite est relative à l'implication de l'adolescent. Les parents devraient demander la permission à leurs enfants avant de publier quelque chose, surtout lorsque ceux-ci comprennent l'impact du sharenting, et cela, généralement vers l'âge de 13 ans (Ouvrein & Verswijvel, 2019).

78% des parents ayant un enfant de moins de 12 ans estiment que les enfants devraient avoir plus de 12 ans pour être apte à utiliser les réseaux sociaux. Seulement 18% de ces mêmes parents utilisent les réseaux sociaux sans s'adonner au sharenting. Certaines institutions commerciales sont largement responsables de la promotion du sharenting, en effet, de nombreuses marques pour enfants sollicitent les parents à les mentionner sur les réseaux sociaux avec des photos de leurs produits mis en avant au travers des enfants (A. K. Fox & Hoy, 2019).

2. Cadres théoriques :

Le concept du sharenting étant un phénomène récent dans la littérature (Aydoğdu et al., 2023), cette étude se basera sur deux cadres théoriques pour analyser la manifestation du sharenting dans notre échantillon, à savoir, « la théorie des activités routinières » (Cohen et Felson, 1979) et « la théorie de l'apprentissage social » (Akers, 1985, 1998).

De manière générale, ces deux cadres théoriques s'ancrent dans l'analyse de phénomènes criminels. Le sharenting n'étant pas, dans son essence, un comportement déviant, il est tout de même lié à de nombreux risques pour la sécurité des enfants. C'est pourquoi nous avons décidé de mettre en relation ces deux cadres d'analyses criminologiques avec le phénomène du sharenting.

2.1 La théorie des activités routinières :

La théorie des activités routinières a été conçue à l'origine par Cohen et Felson (1979) pour apporter une voie d'explication de la criminalité dans un environnement physique. Cette théorie explique que la criminalité a davantage tendance à se déclarer lorsqu'un délinquant motivé, une cible appropriée et une tutelle inadéquate se rencontrent dans le temps et dans l'espace. Ce cadre théorique a ensuite été élargi à la cybercriminalité pour expliquer divers abus en ligne, tels que le vol d'identité, la haine en ligne, la fraude, etc. (Costello et al., 2021).

Trois composantes forment la théorie des activités routinières :

Première composante : Une cible appropriée

Comme nous l'avons mentionné, les jeunes enfants sont des plus vulnérables et, la plupart du temps, ne sont pas conscients des informations publiées sur internet. Les parents n'ont pas besoin d'une autorisation spéciale lorsqu'ils partagent des photos ou des vidéos de ces derniers. Des études ont démontré que certains parents estimaient avoir un « droit fondamental » de partager des informations à propos de leurs enfants sur internet (Bessant, 2018). Dans le monde virtuel, les utilisateurs en ligne qui se connectent à Internet sans prendre de précautions en terme de sécurité informatique (mot de passe de sécurité faible, compte public et non privé, etc) pourraient être des cibles

appropriées pour des criminels motivés (Yar, 2005). Les inconnus rencontrés en ligne pourraient donc profiter de la vulnérabilité de leurs cibles potentielles (Bauman et al., 2021).

Deuxième composante : Absence de gardien/ Manque de tutelle

Le partage d'informations lié au sharenting peut être considéré comme un manque de tutelle, plus spécifiquement, lorsque les parents ne prennent pas de mesures de protection suffisantes concernant la vie privée et partagent publiquement du contenu relatif à leurs enfants en ligne (Kopecky et al., 2020).

Cette absence de gardien ou manque de tutelle est donc assimilée à une non-utilisation de mesures de protection qui pourraient diminuer le risque de victimisation (Hollis et al., 2013). La capacité de tutelle a souvent été opérationnalisée dans différentes études sur les adolescents en tant que contrôle parental en ligne et hors ligne (Navarro & Jasinski, 2012).

Comme nous l'avons expliqué dans la partie « Cadre légal », en l'absence d'une intervention efficace des plateformes en ligne, les utilisateurs assument la principale responsabilité de leur sécurité en ligne par un mécanisme d'autorégulation (Williams, 2016). L'efficacité de ce principe d'autorégulation en ligne a été exploré dans le cadre de la théorie des activités routinières (Cohen et Felson, 1979). En effet, en ce qui concerne la cybervictimisation, en l'absence de gardiens compétents, plusieurs études soulignent les effets significatifs d'une activité routinière en ligne fréquente et variée (Choi, 2008; Holt & Bossler, 2008).

Troisième composante : Exposition à des délinquants motivés

Les habitudes des parents en matière d'utilisation des réseaux sociaux peuvent influencer l'exposition des enfants sur les plateformes (Coyné et al., 2017). Les parents ayant une bonne maîtrise du monde numérique sont plus susceptibles d'adopter des comportements de sharenting (Bhroin et al., 2022).

Le phénomène du sharenting est étroitement lié à la maîtrise de soi et à l'addiction au téléphone portable. Ce que certains auteurs appellent « le partage excessif », à savoir, publier de manière régulière du contenu à propos de ses enfants sur les réseaux sociaux, est souvent dû au besoin d'être au centre de l'attention (Klucarova & Hasford, 2023). Des études antérieures ont démontré que l'addiction au téléphone portable pourrait être un moyen de compenser des difficultés personnelles et psychologiques (Garitaonandia et al., 2020). L'utilisation excessive d'internet pourrait combler l'isolement social et le manque de liens dans le monde hors ligne (Stodt et al., 2016).

Par conséquent, le fait de passer trop de temps dans des environnements virtuels considérés comme dangereux pour la sécurité des enfants, augmente le risque d'exposition à des délinquants motivés (Wachs et al., 2021).

2.2 La théorie de l'apprentissage social :

La théorie de l'apprentissage social d'Akers est une théorie criminologique qui s'inspire de la théorie de l'apprentissage social d'Albert Bandura (1969) et l'applique au contexte de la délinquance et du comportement criminel.

La théorie de base de l'apprentissage social de Akers (1985, 1998) suggère que les différences individuelles dans les comportements déviants varient en fonction de certains principes clés de l'apprentissage. Cette théorie se resserre autour de 4 axes principaux.

La composante la plus prononcée du processus d'apprentissage social est généralement considérée comme étant « **les associations différentielles** ». Il s'agit de l'interaction directe et indirecte (distante)

avec le milieu social et interpersonnel de l'individu. Les amis et la famille représentent généralement les sources les plus importantes d'associations différentielles, mais l'exposition et l'interaction avec des groupes de pairs secondaires peut également contribuer au processus d'apprentissage (par exemple, les groupes de pairs virtuels). Ces associations différentielles varient en termes de priorité, de fréquence, de durée et d'intensité. Dès lors, des associations entre individus qui commencent tôt, qui prennent du temps et qui se produisent de manière régulière auront un impact plus fort sur le comportement des individus. Ensuite, « **les définitions** » font référence aux rationalisations, neutralisations, justifications et excuses que l'on trouve pour s'engager dans un comportement donné. Il s'agit de la manière dont une personne définit l'opportunité de l'acte. Par exemple, plus une personne apprend et approuve des définitions favorables à la déviance, plus elle aura tendance à adopter des comportements qui vont dans ce sens. « **Le renforcement différentiel** » est lié à l'anticipation par une personne des éventuelles récompenses ou punitions résultant d'un comportement donné. Lorsque la perception d'une récompense est forte pour un comportement particulier, la probabilité d'adoption et de poursuite de ce comportement est d'autant plus grande.

Enfin, l'adoption d'un comportement donné à partir de l'observation directe de comportement par des personnes considérées comme importantes fait référence à « **L'imitation** ». La source du modèle comportemental, l'acte en lui-même ainsi que les résultats observables du comportement modulent largement le principe d'imitation. Cette composante est plutôt liée à l'apparition d'un comportement qu'à sa persistance dans le temps (Akers, 1998). Dans le cadre du sharenting, les parents observent la tendance au partage sur les réseaux sociaux et développent des aptitudes pour partager également des photos/vidéos de leurs enfants sur internet (Wen et al., 2022). Selon la théorie de l'apprentissage social, la manière dont les pairs d'un individu réagissent à un comportement est un facteur prépondérant au maintien de ce comportement et à la répétition de celui-ci (K. A. Fox et al., 2011).

3. Méthodologie:

3.1 Objectifs de la recherche :

Ce travail a pour objectif de déterminer le niveau de "Sharenting" dans notre échantillon et de détecter les différents facteurs qui l'influencent.

Nous allons tenter de répondre à différentes questions de recherche, à savoir :

Q1 : « *Comment les pratiques de sharenting se manifestent-elles dans notre échantillon ?* »

Q2 : « *Y a-t-il une relation entre la théorie des activités routinières (Felson, 1979) et les conduites de sharenting ?* »

Q3 : « *Y a-t-il une relation entre la théorie de l'apprentissage social (Akers, 1985, 1998) et les conduites de sharenting ?* »

Q4 : « *Les pratiques de sharenting sont-elles associées à des caractéristiques socio-démographiques spécifiques ?* »

Notre recherche est de type descriptive à visée explicative, cela nous permet de décrire notre sujet d'étude tout en cherchant de potentielles explications aux observations récoltées. Cette approche combinée permet une compréhension plus approfondie du phénomène du sharenting.

Cette étude a été conçue grâce à la méthodologie quantitative. Cette méthode utilisant des techniques statistiques a été privilégiée à la méthodologie qualitative pour élargir le champ des connaissances sur

ce phénomène croissant dans notre société. Ce choix est également justifié par la volonté d'assurer l'anonymat dans les réponses de par la nature délicate du sujet exploré. Nous avons également considéré qu'il était important de permettre à un grand nombre de personnes de participer à cette enquête afin d'obtenir une image globale du phénomène en question.

3.2. L'échantillon :

L'échantillon est constitué de 141 participants, francophones, âgés de 25 à 55 ans. Nous avons décidé de nous baser sur cette tranche d'âge pour inclure un maximum de personnes majeures utilisant potentiellement les réseaux sociaux. L'âge, y compris le fait d'être majeur, étant le seul critère d'inclusion pour pouvoir participer au questionnaire.

Il s'agit d'un échantillonnage de type non-probabiliste. Les participants de notre étude n'ont pas été sélectionnés, ils ont décidé de participer eux-mêmes à notre enquête. Nous avons eu recours à plusieurs méthodes d'échantillonnage afin d'interpeller nos participants à participer à notre étude. Notre questionnaire a été distribué en ligne via une publication sur Facebook, dans des commerces (papeterie, sandwicherie, pharmacie) et une institution (école) via un QR code en version papier qui permettait d'accéder directement au questionnaire. Même si le recours au numérique était nécessaire pour répondre au questionnaire, les participants avaient un moyen d'accès à ce dernier en ligne (publication) et hors ligne (QR code). Cette méthode d'échantillonnage se nomme "flow population".

Nous avons également préparé un document de présentation de la recherche afin d'accéder à certains groupes en ligne nous permettant de toucher une population plus ciblée (notamment des groupes privés sur Facebook liés à la parentalité). Il s'agit d'une méthode appelée "Gatekeeper".

Dans la publication Facebook nous avons aussi demandé aux potentiels futurs participants de repartager la publication afin de toucher un maximum de personnes. Il s'agit d'une stratégie d'accès en "boule de neige".

3.3. La procédure :

Suite à une revue de la littérature, un questionnaire en ligne comprenant 39 questions a été créé à l'aide de la plateforme « Google Forms ». Le questionnaire est composé de questions fermées et ouvertes ([Annexe A](#)).

Concernant le mode de passation, comme nous l'avons mentionné dans notre stratégie d'échantillonnage, le questionnaire a été distribué via les réseaux sociaux (Facebook) sous la forme d'une invitation à participer à l'étude ainsi qu'en version papier via la création d'un QR code. Un mot d'introduction a été rédigé afin de préciser le but de l'enquête, la durée approximative du questionnaire, l'anonymat des participants et la confidentialité des réponses. Il s'agit donc d'une auto-administration volontaire.

En ce qui concerne la présentation de notre étude, nous avons décidé d'aborder le sujet dans une approche généraliste pour ne pas induire de biais dans les réponses. Le temps de réponse au questionnaire est situé entre 5 et 10 minutes. Les données ont été collectées au cours du mois de novembre 2023.

Avant la diffusion du questionnaire, un pré-test a été soumis à 7 participants au total. Suite à cela, certains items ont été modifiés pour favoriser la validité des réponses car ceux-ci limitaient les possibilités de réponses pour certains participants ([Annexe B](#)).

En ce qui concerne les précautions éthiques, nous avons veillé à garantir l'anonymat dans notre présentation d'étude. L'utilisation de la plateforme Google Forms permet de garantir cet anonymat. Nous ne disposons donc d'aucune donnée à caractère personnel hormis les données socio-démographiques, conservées uniquement le temps nécessaire à la réalisation de cette étude.

3.4. Les mesures et outils de collecte de données.

3.4.1 Les données socio-démographiques :

La première partie du questionnaire invite les participants à répondre à différentes questions à caractère personnel. Au total, 12 questions d'ordre socio-démographique ont été retenues.

Ces questions classiques ont été sélectionnées de manière arbitraire pour obtenir une " photo" de notre population. Nous avons posé des questions ouvertes de type réponses courtes. Par exemple, "Quel âge avez-vous ? Quelle est votre nationalité ? Quelle est votre pays de naissance ? Quel est votre pays de résidence actuel ? Etc. "

Nous avons également posé des questions fermées avec une seule possibilité de réponse. Par exemple, " Quel est votre sexe/genre ? Dans quel type d'environnement habitez-vous ? Quel est votre situation familiale ? Avez-vous des enfants ? Etc. "

3.4.2 Variable dépendante :

Notre variable d'intérêt de l'étude est « le sharenting », à savoir, une tendance croissante dans la communication en ligne où les parents et les proches de la famille partagent des photos, vidéos ou toute autre information, souvent d'enfants mineurs et ce, principalement sur les réseaux sociaux. Cette pratique a des répercussions qui peuvent mettre en péril la vie privée de l'enfant, voir même le mettre en situation de danger (Romero-Rodríguez et al., 2022).

Un questionnaire standardisé a été utilisé pour évaluer le niveau de sharenting chez nos participants :

L'échelle SES "Sharenting Evaluation Scale" (Romero-Rodríguez et al., 2022) se compose de 17 items répartis sur une échelle de Likert à six niveaux basés sur la fréquence (0 = jamais ; 1 = rarement ; 2 = occasionnellement ; 3 = fréquemment ; 4 = très souvent ; 5 = toujours).

L'échelle originale évalue également trois dimensions « La maîtrise de soi », « le comportement social » et « l'implication ». Dans le cadre de notre étude et selon nos choix d'analyses, nous ne tiendrons pas compte de ces composantes.

Exemples d'items de l'échelle SES : « A quelle fréquence partagez-vous des photos ou des vidéos d'un enfant sur votre profil de réseau social ? » ; « A quelle fréquence envoyez-vous des photos ou des vidéos d'un enfant par messages privés à une autre personne ? ».

Dans notre questionnaire, l'échelle SES est située de l'item 20 à l'item 36.

Le score total de l'échelle SES est obtenu en additionnant l'ensemble des scores obtenus à chaque item.

Scores	Pratique du sharenting
0-20	Utilisation normale
21-39	Utilisation moyenne
40-69	Utilisation modérée
70-85	Utilisation sévère

Ces gammes de scores ont été établies selon la même structure que le “test d’addiction d’internet” de (Young, 1998).

Le score minimum est 0 et le score maximum est 85.

Pour les items 20 à 28, les scores sont additionnés selon l’échelle de Likert.

Pour les items 29 à 36, les scores sont additionnés inversement -> où 0=5 ; 1= 4 ; 2=3 ; 3=4 ; 4=1 et 5=0.

3.4.3 Variable indépendante 1 :

La théorie des activités routinières (Cohen & Felson, 1979) développée initialement dans le domaine de la criminologie pour expliquer les risques de victimisation dans des contextes hors ligne, a été appliquée avec succès pour comprendre les comportements haineux en ligne malgré les différences entre les environnements virtuels et réels (Keipi et al., 2016). Selon la TAR, la probabilité qu’une personne soit victime repose sur trois éléments-clés se rencontrant dans l’espace et dans le temps : une cible appropriée, l’absence de gardien et l’exposition à des délinquants motivés (Cohen & Felson, 1979).

La théorie des activités routinières a été mobilisée pour guider nos questionnements et notre outil de récolte. Deux des trois éléments fondamentaux de la théorie ont été opérationnalisés, à savoir : « **l’absence de gardien** » et « **l’exposition à des délinquants potentiels motivés** ».

Par contre la composante « **cible appropriée** » n’a pas été introduite formellement dans notre questionnaire. Nous pouvons toutefois nous interroger sur l’âge des enfants dont les photos sont partagées sur les réseaux sociaux. Comme nous l’avons mentionné dans l’introduction théorique, les enfants les plus jeunes sont les plus vulnérables (Bessant, 2018).

Dans le cadre de notre étude, la composante “**Absence de gardien**” correspond à “ L’absence de tutelle “. Cela se réfère à une prise en considération insuffisante par les parents des mesures de protection de la vie privée et d’un partage public de contenu lié à leurs enfants en ligne (Kopecky et al., 2020).

En cohérence à l’étude de Costello et al., (2021) un seul item dichotomique a été introduit dans notre questionnaire pour évaluer cette dimension, à savoir : « Vivez-vous seul(e) ? » avec comme possibilité de réponse : Oui/Non.

Cette mesure est dichotomique, codée 1 si les répondants vivent seuls et 0 s’ils ne vivent pas seuls. Le fait de vivre seul représente un faible niveau de tutelle (Reyns et al., 2016).

Conformément à la théorie des activités routinières (Cohen & Felson, 1979), la composante « **Exposition à des délinquants motivés** » correspond dans notre étude au fait de passer trop de temps dans des environnements en ligne qui pourrait être considéré comme "dangereux" et qui donc augmenterait le risque d’être exposé à des délinquants motivés (Wachs et al., 2021).

Nous avons utilisé « le temps passé en ligne », « le nombre de réseaux sociaux utilisés » ainsi que « l’utilisation excessive d’internet » en tant que facteurs susceptibles d’exposer les enfants à des délinquants potentiels sur internet. Pour cela, nous avons introduit 7 items dans notre questionnaire.

Le temps passé en ligne est mesuré en demandant aux personnes interrogées « Approximativement, combien d’heures par jour passez-vous à utiliser internet ? » Les réponses possibles vont de 1 (moins d’une heure par jour) à 6 (plus de dix heures par jour) (Costello et al., 2021).

L'utilisation des réseaux sociaux est mesurée en demandant aux répondants d'identifier les réseaux sociaux (ex : Facebook, Instagram, Tik Tok,..) qu'ils ont utilisés au cours des trois derniers mois. Ces mesures sont dichotomiques, codées 1 pour l'utilisation d'un site donné et 0 sinon (Costello et al., 2021).

Pour évaluer l'utilisation excessive d'internet nous avons utilisé une échelle standardisée (Šmahel & Blinka, 2012) composée de 5 items. (Exemple : "J'ai essayé de passer moins de temps sur internet." ; "J'ai passé moins de temps avec ma famille, mes amis ou à travailler à cause du temps que j'ai passé sur internet.").

Dans notre questionnaire, l'échelle d'utilisation excessive d'internet est située de l'item 15 à l'item 19. Les items sont évalués sur une échelle de Likert à 4 niveaux basé sur la fréquence allant de 1 (jamais) à 4 (très souvent).

Le score de l'échelle est obtenu en additionnant les scores des différents items. Nous avons décidé de manière arbitraire de classer les scores comme suit : Un score total compris entre 5 et 10 correspond à une utilisation excessive d'internet « faible », un score total compris entre 11 et 15 correspond à une utilisation excessive d'internet « moyenne » et un score total compris entre 16 et 20 correspond à une utilisation excessive d'internet « élevée ».

3.4.4 Variable indépendante 2 :

Notre deuxième variable indépendante repose sur la théorie de l'apprentissage social d'Akers (1985, 1998). Comme nous l'avons décrit dans l'introduction théorique, cette théorie suggère que les différences individuelles dans les comportements criminels ou non dépendent de plusieurs principes-clés de l'apprentissage. (Morris & Higgins, 2010).

Nous avons choisi d'analyser trois de ces principes, à savoir : « Les définitions », « Le renforcement différentiel » et « Les associations différentielles ».

« **Les définitions** » : Pour opérationnaliser ce concept, nous avons modifié l'item initial « Comment réagiriez-vous face à des amis qui se livreraient à des comportements de harcèlement ? » de l'étude menée par Fox et al (2011) en « Comment réagiriez-vous face à un(e) ami(e) qui partage des photos d'un enfant sur les réseaux sociaux ? » pour l'adapter à notre sujet d'étude.

Nous avons également inversé les scores des items de l'échelle de Likert pour garder la même structure tout au long du questionnaire, cela permet d'éviter un biais dans les réponses des participants. Initialement 1 = Attitude très positive à 4 = Attitude très négative. Dans le cadre de notre étude, 1 = Attitude très négative à 4 = Attitude très positive.

« **Le renforcement différentiel** » : Pour opérationnaliser ce concept, nous avons modifié l'item initial « Pour autant que vous le sachiez, si vous deviez porter des comportements de harcèlement envers quelqu'un, comment vos amis réagiraient-ils ? » de l'étude menée par Fox et al (2011) en « Pour autant que vous le sachiez, si vous deviez poster une photo d'un enfant sur les réseaux sociaux, comment vos amis réagiraient-ils ? »

Nous avons également inversé les scores des items de l'échelle de Likert pour éviter un biais dans les réponses des participants. Initialement 1 = Attitude très positive à 4 = Attitude très négative. Dans le cadre de notre étude, 1 = Attitude très négative à 4 = Attitude très positive.

« **Les associations différentielles** » : Pour opérationnaliser ce concept, nous avons modifié l'item initial « Pour autant que vous le sachiez, certains de vos ami.e.s portent-ils (elles) des comportements de harcèlement envers quelqu'un ? » de l'étude menée par Fox et al (2011) en « Vos ami.e.s partagent-ils

(elles) des photos d'enfant(s) sur les réseaux sociaux ? » Cet item mesure l'association différentielle à l'aide d'une échelle de Likert en quatre points (1 = aucun à 4 = la plupart d'entre eux).

4. Les résultats

4.1 La stratégie d'analyse

Pour commencer, nous avons décidé de décrire notre échantillon et nos données à l'aide d'analyses statistiques descriptives. Ce type d'analyse permet de synthétiser les résultats afin d'avoir une image globale du phénomène étudié.

Pour illustrer cela, nous avons réalisé des graphiques joints en annexe.

Nous avons présenté nos analyses descriptives sur toutes nos variables d'intérêts et nous avons également réalisé des analyses descriptives bivariées entre les différentes composantes de nos variables indépendantes et notre variable dépendante. Cela permet d'examiner simultanément deux variables pour comprendre leur relation (par exemple, nous allons analyser la relation entre la composante « Absence de gardien » illustrée par le fait de vivre seul ou non avec la variable dépendante : le niveau de score SES, etc.).

Ensuite, nous avons réalisé des statistiques inférentielles (tests du chi-carré) sur trois de nos variables socio-démographiques étudiées (Le sexe, l'âge ainsi que l'âge des enfants des participants) avec le score SES. Le test du Chi-carré nous permet de déterminer si deux variables catégorielles sont indépendantes l'une de l'autre.

4.2 Analyses descriptives univariées

4.2.1 Description de l'échantillon et caractéristiques socio-démographiques

Notre échantillon de 141 participants est composé de 103 femmes (73%) et de 38 hommes (27%). Parmi ceux-ci, la majorité est de nationalité belge (91%). La moyenne d'âge des participants à notre étude est de 36 ans. Concernant la situation familiale, la majorité de nos répondants sont en couple (44%) et ont des enfants (52%). L'activité professionnelle majoritaire de nos participants est la fonction d'employé(e) (43%) suivi de près avec la fonction d'indépendant(e) (35%).

Toutes les caractéristiques socio-démographiques récoltées ont été détaillées dans un tableau ([Annexe C, 1.1](#)).

4.2.2 Variable dépendante : L'échelle SES

Dans le cadre de notre étude, les participants étaient invités à répondre à 17 items de l'échelle SES (Romero-Rodríguez et al., 2022) pour évaluer leur niveau de sharenting. La répartition des scores permet d'évaluer quatre niveaux d'utilisation, à savoir : utilisation normale, moyenne, modérée et sévère. Le tableau des fréquences ([Annexe C, 1.2](#)) énonce la distribution des scores obtenus à cette échelle chez les participants. La majorité d'entre eux obtiennent des scores d'utilisation « normale » (45%), suivi de près par 37% d'entre eux obtenant des scores d'utilisation « moyenne ». Une utilisation « modérée » a été détectée chez 18% des participant. En revanche, aucune utilisation « sévère » n'a été déclarée (0%).

Concernant les mesures de tendances centrales, le mode, à savoir le score qui apparaît le plus souvent, est de 16, ce qui correspond à la catégorie « utilisation normale ». La moyenne des scores obtenus à l'échelle SES se situe à 24,13 ce qui correspond à la catégorie « utilisation moyenne ». Le score central de la distribution, calculé par la médiane, se situe à 23. Ce résultat met en évidence que la médiane, tout

comme la moyenne, se situe dans la catégorie « utilisation moyenne ». La différence de résultat observée entre la moyenne et la médiane permet de contrebalancer les scores extrêmes au sein de notre distribution.

4.2.3 VII : La théorie des activités routinières (Felson, 1979)

Composantes évaluées de la variable indépendante :

1. « Absence de gardien »

Pour évaluer la composante « Absence de gardien » de la théorie des activités routinières, un seul item dichotomique a été introduit dans notre questionnaire pour évaluer cette dimension, à savoir : « Vivez-vous seul(e) ? » avec comme possibilité de réponse : Oui/Non. Selon les résultats, 84% de nos participants ne vivent pas seuls alors que 16% d'entre eux vivent seuls. Le tableau des fréquences ([Annexe C,1.3](#)) énonce la distribution des scores obtenus à cet item chez les participants

2. « Exposition à des délinquants motivés »

Le temps passé en ligne, le nombre de réseaux sociaux utilisés ainsi que l'échelle d'utilisation excessive d'internet ont été introduits dans notre questionnaire pour évaluer la composante « Exposition à des délinquants motivés » de la théorie des activités routinières.

Concernant le temps passé en ligne, nous remarquons que la majorité des participants passent plus de 2h par jour sur internet (40%) et plus de 3h par jour sur internet pour 36% de ceux-ci. Une petite minorité passe moins d'1h par jour (3%) et une autre minorité passe plus de 10h par jour sur internet (5%). Le tableau des fréquences ([Annexe C,1.4](#)) énonce la distribution des scores obtenus à cet item chez les participants.

Nous avons regroupé les données liées à l'utilisation des réseaux sociaux pour nous permettre de distinguer que seulement 4% des participants n'utilisent pas de réseaux sociaux, 67% des participants utilisent entre 1 et 3 réseaux sociaux et 29% utilisent entre 4 et 7 réseaux sociaux. Le tableau des fréquences ([Annexe C,1.5](#)) énonce la distribution des scores obtenus à cet item chez les participants.

Pour évaluer le niveau d'utilisation excessive d'internet, nous avons utilisé une échelle standardisée (Smahel & Blinka, 2012) composée de 5 items évalués sur une échelle de Likert. Nous avons réparti les scores obtenus en trois niveaux : utilisation faible, utilisation moyenne et utilisation élevée. Il en ressort que 61% de nos participants auraient une utilisation excessive d'internet de niveau « faible », 38% une utilisation « moyenne » et seulement 1% une utilisation « élevée ». Le tableau des fréquences ([Annexe C,1.6](#)) énonce la distribution des scores obtenus à cette échelle chez les participants.

Concernant les mesures de tendance centrale pour l'échelle d'utilisation excessive d'internet, le mode est de 11, ce qui correspond à la catégorie d'utilisation excessive d'internet « moyenne ». La moyenne des scores obtenus à l'échelle se situe à 9,76 ce qui correspond à la catégorie d'utilisation excessive d'internet « faible ». Le score central de la distribution, calculé par la médiane, se situe à 10. Ce résultat met en évidence que la médiane se situe également dans la catégorie d'utilisation excessive d'internet « faible », comme la moyenne. La différence de résultat observée entre la moyenne et la médiane permet de contrebalancer les scores extrêmes au sein de notre distribution.

4.2.4 VI 2 : La théorie de l'apprentissage social (Akers, 1985)

Composantes évaluées de la variable indépendante :

1. « Les définitions »

Pour opérationnaliser cette composante, l'item « *Comment réagiriez-vous face à un(e) ami(e) qui partage des photos d'un enfant sur les réseaux sociaux ?* » a été introduit dans le questionnaire. Le tableau des fréquences (Annexe C,1.7) énonce la distribution des scores obtenus à cet item chez les participants. On constate que la moitié des participants (50%) déclare avoir une attitude plutôt négative face à un(e) ami(e) qui partage des photos d'un enfant sur les réseaux sociaux. Un peu moins de la moitié des participants (41%) expriment avoir une attitude plutôt positive et le reste de l'échantillon estime avoir une attitude très négative (5%) ou une attitude très positive (4%) envers l'item proposé.

2. « Le renforcement différentiel »

Pour opérationnaliser cette composante, l'item « *Pour autant que vous le sachiez, si vous deviez poster une photo d'un enfant sur les réseaux sociaux, comment vos amis réagiraient-ils ?* » a été introduit dans le questionnaire. Le tableau des fréquences (Annexe C,1.8) énonce la distribution des scores obtenus à cet item chez les participants. Concernant les résultats principaux, on constate que plus de la moitié des participants (61%) estiment que leurs amis réagiraient avec une attitude plutôt positive au partage d'une photo d'un enfant sur les réseaux sociaux. Seulement 5% de l'échantillon pensent que leurs amis auraient une attitude très négative au partage d'une photo d'un enfant sur les réseaux sociaux.

3. « Les associations différentielles »

Pour opérationnaliser cette composante, l'item « *Vos amis partagent-ils des photos d'enfant(s) sur les réseaux sociaux ?* » a été introduit dans le questionnaire. Le tableau des fréquences (Annexe C,1.9) énonce la distribution des scores obtenus à cet item chez les participants. On constate que la majorité des participants (70%) estiment que certains ou plusieurs de leurs amis partagent des photos d'enfant(s) sur les réseaux sociaux. Seulement 12% de l'échantillon estiment qu'aucun de leurs amis ne partagent des photos d'enfant(s) sur les réseaux sociaux et 18% estiment, en revanche, que la plupart de leurs amis partagent des photos d'enfant(s) sur les réseaux sociaux.

4.3 Analyses descriptives bivariées

4.3.1 La théorie des activités routinières et les conduites de sharenting

1. « Absence de gardien » / échelle SES (Annexe C, 1.10).

Concernant la relation entre le fait de vivre seul(e) ou non et les niveaux de sharenting, on remarque que dans les deux groupes, l'utilisation normale de sharenting est majoritaire (45% dans les deux groupes). Il y a un léger déséquilibre pour les autres niveaux de sharenting mais globalement les scores sont répartis de la même manière dans les deux groupes et il n'y a pas une grande différence entre le niveau de sharenting et le fait de vivre seul(e) ou non.

2. « Exposition à des délinquants motivés » / échelle SES (Annexe C, 1.11)

La relation entre le temps passé en ligne et le niveau de sharenting nous indique que les participants ayant une utilisation de sharenting « normale » (63 participants) et « moyenne » (52 participants) ont une répartition du temps passé en ligne assez similaire. En effet la majorité de ces deux groupes se situe à un temps passé en ligne de plus de 2h par jour (17,73% et 17,02%). Concernant les participants ayant un niveau de sharenting « modéré » (26 participants), la majorité de ceux-ci (9,93%) passe plus de 3h par jour sur internet. De manière générale, le reste des valeurs entre les groupes sont assez proches, il n'y a dès lors pas une grande différence entre les niveaux de sharenting et le temps passé en ligne.

Ensuite, la relation entre le nombre de réseaux sociaux utilisés et le niveau de sharenting nous permet d'observer que la majorité est de 3 sites/réseaux sociaux utilisés pour tous les niveaux de sharenting. Il y a une tendance similaire de résultats dans tous les groupes, il n'y a donc pas une différence significative entre les niveaux de sharenting et le nombre de réseaux sociaux utilisés chez nos participants.

Les graphiques concernant la relation entre l'utilisation excessive d'internet et le niveau de sharenting démontrent que les différents niveaux d'utilisation de sharenting (normale, moyenne, modérée) ne varient pas de manière significative en fonction du niveau d'utilisation d'internet (faible, moyenne, élevée). Pour chaque groupe de la variable dépendante, les résultats se situent autour d'une utilisation faible/moyenne d'utilisation excessive d'internet.

Globalement, l'influence de la variable indépendante, à savoir, la théorie des activités routinières, sur la variable dépendante, à savoir, le niveau de sharenting, n'est pas significative. En effet, aucune relation manifeste n'a été relevée lors de l'analyse des différentes composantes de la variable indépendante et de la variable dépendante.

4.3.2 La théorie de l'apprentissage social et les conduites de sharenting

1. « Les définitions » / Echelle SES (Annexe C, 1.12)

Chez les participants ayant un niveau normal de sharenting (44%), la majorité (28%) a une attitude plutôt négative envers le partage de leurs amis. Chez ceux ayant un niveau moyen de sharenting (37%), la majorité est partagée entre « attitude plutôt négative » (18%) et attitude plutôt positive (16%). Enfin chez les participants ayant un niveau modéré de sharenting (18%), la majorité (13%) a une attitude plutôt positive envers leurs amis postant des photos d'enfant(s) sur les réseaux sociaux.

On peut aussi constater qu'il n'y a aucun participant du groupe « utilisation normale de sharenting » qui a une attitude « très positive » à l'item en question et aucun participant du groupe « sharenting modéré » n'a une attitude très négative envers des amis pratiquant le sharenting.

Dès lors, les scores ne sont pas répartis de la même manière dans les deux groupes. Plus le niveau de sharenting est élevé, plus les participants ont des réactions positives par rapport aux partages de leurs amis et plus le niveau de sharenting est bas, plus les participants ont des attitudes négatives.

2. « Le renforcement différentiel » / Echelle SES (Annexe C, 1.13)

On constate dans un premier temps, un pic de répondants qui estiment que leurs amis auraient une « attitude plutôt positive » concernant les pratiques de sharenting. Dans un deuxième temps, il y a une diminution de répondants estimant que leurs amis auraient une « attitude très positive » envers les pratiques de sharenting.

On peut également noter que chez les participants ayant une utilisation « normale » de sharenting, 14% de ceux-ci estiment que leurs amis auraient une « attitude plutôt négative » envers les pratiques de sharenting.

Globalement, les scores sont répartis sensiblement de la même manière dans les deux groupes et il n'y a pas une grande différence entre le niveau de sharenting et l'item : « *Pour autant que vous le sachiez, si vous deviez poster une photo d'un enfant sur les réseaux sociaux, comment vos amis réagiraient-ils ?* ». La majorité des participants estiment que leurs amis auraient une attitude « plutôt positive » concernant leurs comportements de sharenting.

3. « Les associations différentielles » / Echelle SES (Annexe C, 1.14)

Pour cette composante, nous observons que chez les participants ayant des scores « normaux » de sharenting, la majorité d'entre eux (18,44%) révèlent que « certains » de leurs amis pratiquent le sharenting. Pour les participants ayant des scores de sharenting « moyens » et « modérés », la tendance est la même, avec une majorité d'entre eux (14% et 7%) considérant que « plusieurs » de leurs amis pratiquent le sharenting. Les scores ne sont donc pas répartis de la même manière.

Globalement, nous pouvons constater qu'il existe une influence de la variable indépendante, à savoir, la théorie de l'apprentissage social, sur la variable dépendante, à savoir, le niveau de sharenting. En effet, nous pouvons remarquer certaines relations entre les différentes composantes de la variable indépendante et la variable dépendante.

4.4 Analyses inférentielles

4.4.1 Test Chi-Carré :

Hypothèse nulle (H0) : Il n'y a pas de différence significative entre les observations réelles et les valeurs attendues dans la distribution.

Hypothèse alternative (H1) : Il y a une différence significative entre les observations réelles et les valeurs attendues dans la distribution.

1. Sexe*score SES (Annexe C, 1.15)

L'analyse statistique met en évidence que la valeur calculée du chi-carré est inférieure à la valeur critique ($4,44 < 5,99$) (la p-value est supérieure à 0,05), on ne peut donc pas rejeter l'hypothèse nulle : « il n'y a pas de différence significative entre les observations réelles et les valeurs attendues dans la distribution ». On ne sait donc pas conclure qu'un lien existe ou non entre le sexe des répondants et leur niveau de sharenting.

2. Age*score SES (Annexe C, 1.16)

L'analyse statistique met en évidence que la valeur calculée du chi-carré est supérieure à la valeur critique ($15,23 > 12,59$) (la p-value est inférieure au niveau de signification choisi), on peut donc rejeter l'hypothèse nulle et conclure qu'il y a une différence significative entre les observations réelles et les valeurs attendues dans la distribution. Dès lors, dans notre échantillon, l'âge des participants et le niveau de sharenting sont dépendants l'un de l'autre.

3. Age des enfants*score SES (Annexe C, 1.17)

L'analyse statistique met en évidence que la valeur calculée du chi-carré est inférieure à la valeur critique ($9,77 < 18,31$) (la p-value est supérieure à 0,05), on ne peut donc pas rejeter l'hypothèse nulle : « Il n'y a pas de différence significative entre les observations réelles et les valeurs attendues dans la distribution ». On ne sait donc pas conclure qu'un lien existe ou non entre l'âge des enfants des répondants et leur niveau de sharenting.

En cohérence avec les tests statistiques réalisés, nous remarquons que, mis à part la variable de l'« âge », aucune des variables socio-démographiques envisagées n'a de relation de dépendance avec le niveau de sharenting des participants.

5. La discussion

L'objectif principal de ce travail était de déterminer, de manière générale, quel était le niveau de sharenting chez les participants et quels étaient les facteurs liés à ce phénomène. Les résultats de l'enquête nous ont permis de répondre aux différentes questions de recherche pour ce travail :

Q1 : « Comment les pratiques de sharenting se manifestent-elles dans l'échantillon ? »

Les résultats démontrent que la majorité de nos participants obtiennent des scores d'utilisation « normale » de sharenting. Ces résultats mettent en avant que, majoritairement, les participants de notre échantillon pratiquent peu, voire pas du tout le sharenting. Cela pourrait s'expliquer par le fait que certains parents évitent de partager des photos de leurs enfants, se soucient du contrôle des informations et accordent de l'importance à ce que l'enfant donne sa permission pour figurer sur des clichés en ligne

(Kumar & Schoenebeck, 2015). Une utilisation « modérée » a tout de même été déclarée chez 18% des participants. En revanche, aucune utilisation « sévère » ne s'est manifestée dans notre échantillon (0%).

Les parents qui prennent des mesures pour protéger la vie privée de leurs enfants sur les réseaux sociaux ne sont pas nécessairement opposés au sharenting, mais y participent de manière réfléchie. En adaptant les photos qu'ils partagent, ces parents veillent à préserver la vie privée de leurs enfants tout en tirant parti des aspects positifs du sharenting (Wagner & Gasche, 2018). On pourrait nommer cela de « sharenting conscient », les parents ne rejettent pas le sharenting mais utilisent des stratégies pour en limiter les impacts négatifs potentiels, conscients des conséquences sur la vie privée des enfants. Par exemple, certains utilisent uniquement les initiales de leurs enfants ou des pseudonymes. D'autres restreignent la visibilité de leurs publications en partageant des contenus uniquement avec un cercle déterminé de personnes, ou encore utilisent des applications de messagerie privée telle que WhatsApp ou Messenger pour partager des photos (Autenrieth, 2018).

Nous pouvons également nous interroger sur ces résultats d'un point de vue méthodologique, notamment concernant la validité interne de notre questionnaire, à savoir, est-ce que les mesures utilisées dans celui-ci représentent bien le concept du sharenting ?

La nature de notre échantillon a également possiblement joué un rôle dans les résultats obtenus. En effet, il s'agit d'un échantillon non-probabiliste constitué de 141 personnes dont presque la moitié n'a pas d'enfants (48%). Bien que les parents ne soient pas les seuls concernés par les comportements de sharenting, les résultats ont peut-être été biaisés par certains participants ne se sentant pas concernés par le sharenting.

Q2 : « Y a-t-il une relation entre la théorie des activités routinières (Felson, 1979) et les conduites de sharenting ? »

Les résultats de notre étude démontrent que l'influence des deux composantes (« Absence de gardien » et « Exposition à des délinquants motivés ») de la théorie des activités routinières sur notre variable dépendante « Les conduites de sharenting » n'est pas significative.

A) « Absence de gardien » / SES

Comme nous l'avons mentionné dans la partie théorique, le partage d'informations lié au sharenting peut être considéré comme un manque de tutelle (absence de gardien) et plus spécifiquement, lorsque les parents ne prennent pas de mesures de protection suffisantes partagent publiquement du contenu relatif à leurs enfants (Kopecky et al., 2020).

Les résultats démontrent que les participants vivant seuls (16%) ou non (84%), ont majoritairement des niveaux d'utilisation « normale » de sharenting.

Ces résultats vont à l'encontre de l'étude de Reyns et al (2016) suggérant que le fait de vivre seul représente un faible niveau de tutelle et pourrait entraîner des comportements de sharenting plus importants.

Il faut prendre en compte le fait que, dans notre échantillon, les personnes vivant seules ne représentent qu'une petite partie de celui-ci, nous ne pouvons dès lors nous baser que sur les résultats d'une partie minimale de notre échantillon. On pourrait également se demander si, à l'inverse, le fait de ne pas vivre seul limite ou diminue les risques d'adopter des comportements plus élevés de sharenting ? Dans des études antérieures sur le respect de l'enfant, des participants ont mentionné un certain nombre de précautions mises en place par la famille. Certains parents co-décident sur les informations les plus appropriées à partager, tout en demandant l'approbation de l'enfant (Walrave et al., 2022). Il est également important de préciser que les résultats obtenus sont potentiellement, à nouveau, liés à un faible niveau de validité interne, notamment concernant l'opérationnalisation du concept du manque de tutelle dans notre questionnaire. Il aurait été intéressant d'analyser les mesures de protections

virtuelles mises en place par les participants pour évaluer cette composante. En effet, en Europe, en ce qui concerne la prévention de la criminalité, certaines initiatives se sont concentrées sur la sensibilisation des citoyens aux risques de la criminalité en ligne. Ces directives politiques nationales sollicitent une forme de tutelle personnelle permettant d'accroître la connaissance individuelle des risques et des conséquences de la cybercriminalité (Reyns, 2013).

En plus d'esquiver des activités en ligne routinières et risquées, cette tutelle personnelle encourage également l'adoption de comportements de protection diminuant ou atténuant les risques de victimisation via des techniques de durcissement des cibles potentielles (Williams, 2016).

B) Exposition à des délinquants motivés / SES

Comme nous l'avons mentionné dans la partie théorique, le fait de passer trop de temps dans des environnements virtuels considérés comme dangereux pour la sécurité des enfants, augmente le risque d'être exposé à des délinquants motivés (Wachs et al., 2021).

Nos résultats concernant cette composante (temps passé en ligne, nombre de réseaux sociaux utilisés, utilisation excessive d'internet) sont assez similaires dans les différents niveaux de sharenting observés (normal, moyen, modéré) et ne démontrent pas d'utilisation excessive d'internet. Ces résultats sont assez cohérents avec les différents niveaux de sharenting observés dans notre échantillon. Il aurait été intéressant d'explorer si les résultats concernant l'utilisation d'internet auraient été différents chez des participants ayant une « utilisation sévère » de sharenting. Bien que, même chez les participants ayant un niveau de sharenting modéré, ceux-ci n'ont pas obtenu des résultats indiquant une utilisation excessive d'internet (avec une majorité passant plus de 3h/jour sur internet, utilisant 3 types de réseaux sociaux et ayant un résultat se situant autour d'une utilisation faible/moyenne à l'échelle d'utilisation excessive d'internet). Ces résultats ne vont pas dans le sens de l'étude menée par Ranzini et al. (2020) qui ont observé une tendance plus forte parmi les parents les plus actifs sur le réseau social Instagram à partager des contenus liés au sharenting. Ainsi, d'après cette étude, il semblerait que les parents ayant une utilisation élevée d'internet soient également enclins à développer une habitude de partage excessif de contenus liés à leurs enfants sur les réseaux sociaux.

L'ensemble des résultats concernant cette composante n'est pas représentatif d'une utilisation excessive d'internet, mais démontre tout de même une bonne maîtrise du monde numérique chez nos participants (Bhroin et al., 2022).

Q3 : « *Y a-t-il une relation entre la théorie de l'apprentissage social (Akers, 1985, 1998) et les conduites de sharenting ?* »

A) Les définitions / SES

L'analyse de la composante des « définitions » via l'item « *Comment réagiriez-vous face à un(e) ami(e) qui partage des photos d'un enfant sur les réseaux sociaux ?* » nous a permis de dégager une tendance dans les résultats obtenus. En effet, si l'on considère que les différents niveaux d'attitudes (attitude plutôt positive, plutôt négative, etc) comme des « définitions », les résultats obtenus vont dans le même sens que la théorie de l'apprentissage social. Selon cette théorie, plus une personne approuve des définitions favorables à un comportement, plus elle aura tendance à adopter des comportements qui vont dans ce sens. Lorsque l'on met cette théorie en lien avec nos résultats, on se rend compte que les « définitions » des participants, à savoir, les différentes attitudes qu'ils expriment concernant les comportements de leurs amis sont liés à leurs niveaux de sharenting. Par exemple, les participants ayant une attitude plutôt positive du fait que leurs amis partagent des photos de leurs enfants ont tendance à faire de même et donc à obtenir des scores de niveau « modéré » à l'échelle SES. En revanche, les participants ayant une attitude plutôt négative envers le partage de leurs amis ont des scores « normaux » de sharenting, c'est-à-dire, qu'ils partagent peu ou pas du tout des photos de leurs enfants sur internet.

Ces résultats sont cohérents avec la théorie de l'apprentissage social. Le milieu social des participants influence potentiellement leurs comportements et conjointement, les définitions qu'ils donnent à ces comportements. Cela pourrait s'expliquer par le fait que pour des parents, la transition vers la parentalité est une période d'ajustement qui peut s'avérer difficile. Le sharenting permet donc à ces jeunes parents la possibilité de tisser des liens avec des pairs traversant la même chose (Blum-Ross & Livingstone, 2017). Conformément à l'étude de Walrave et al. (2023), les parents tentent de trouver un équilibre entre les opportunités que le sharenting peut leur offrir, la pression sociale qu'ils subissent pour partager des nouvelles de leurs enfants et le désir de protéger la vie privée de leur progéniture.

B) Le renforcement différentiel / SES

Selon la théorie de l'apprentissage social, lorsque la perception d'une récompense est élevée pour un comportement particulier, la probabilité d'adoption et de poursuite de ce comportement est d'autant plus importante. Dans le cas de notre étude et à travers l'item « *Pour autant que vous le sachiez, si vous deviez poster une photo d'un enfant sur les réseaux sociaux, comment vos amis réagiraient-ils ?* », nous avons envisagé que la « récompense » pourrait être liée à la réaction positive des proches envers les comportements de sharenting des participants. Nous remarquons dans les résultats qu'il y a une tendance pour tous les participants, peu importe leur niveau de sharenting (normal, moyen, modéré), à estimer que leurs amis auraient une « attitude plutôt positive » face au sharenting. Cette réaction favorable du milieu social peut potentiellement jouer un rôle dans le maintien des comportements de sharenting chez nos participants.

Selon l'étude de Siibak & Traks (2019), en considérant que le sharenting est une pratique normalisée chez les parents d'aujourd'hui, des jeunes mères ont signalé que leurs contacts en ligne portaient des jugements lorsque celles-ci décidaient de ne pas partager d'informations concernant leurs enfants. Certains parents estiment donc qu'il y a une forme de pression sociale exercée par leur famille et leurs amis à partager des photos de famille sur internet (Ranzini et al., 2020). Les résultats vont donc dans le sens de la théorie de l'apprentissage social, on remarque que la manière dont les pairs d'un individu réagissent à un comportement, est un facteur prépondérant au maintien de ce comportement et à la répétition de celui-ci (K. A. Fox et al., 2011).

D'un point de vue méthodologique, bien que nous l'ayons défini dans le questionnaire, il faut prendre en compte le fait que le terme « attitude » a pu être interprété de différentes manières par les participants et que cela a potentiellement eu une influence sur leurs choix de réponses.

C) Les associations différentielles / SES

Nous avons introduit l'item « *Vos ami.e.s partagent-ils (elles) des photos d'enfant(s) sur les réseaux sociaux ?* » dans le questionnaire pour analyser si la composante des « associations différentielles » de la théorie de l'apprentissage social (TAS) est liée aux pratiques du sharenting dans notre étude. De manière générale, « les associations différentielles » correspondent aux pairs avec qui l'on s'associe et à nos interactions avec ceux-ci. Selon la TAS et en lien avec le sharenting, si l'on interagit de manière régulière avec des gens qui pratiquent le sharenting, on aurait tendance à faire de même. Comme nous l'avons mentionné dans la partie théorique, des associations entre individus qui commencent tôt, qui prennent du temps et qui se produisent de manière régulière auront un impact plus important sur le comportement des individus. Les résultats de notre étude sont cohérents avec ce constat. On remarque que lorsque l'on demande aux participants d'estimer la proportion de leurs amis qui pratiquent le sharenting, les résultats vont dans le sens de la TAS. En effet, chez les participants ayant obtenu des scores « normaux » de sharenting, la majorité d'entre eux estiment avoir « certains » de leurs amis pratiquant le sharenting. Pour les deux niveaux plus élevés de sharenting (moyen et modéré) on remarque que les participants estiment que « plusieurs de leurs amis » pratiquent le sharenting. On pourrait donc confirmer, à travers nos résultats, que plus le nombre de pairs des participants est impliqué dans des comportements de sharenting, plus ces participants auront tendance à faire de même. Ces

résultats vont dans le même sens que l'étude de Wen et al. (2022) qui explique que les personnes interrogées déclarent que le fait de faire défiler les posts en ligne partagés par leurs contacts diminuait leur sentiment d'être mis à l'écart et renforçait l'inclusion dans le groupe social.

Nous pouvons conclure que les résultats relatifs à notre variable indépendante, la théorie de l'apprentissage social, confirment un lien avec notre variable dépendante, le niveau de sharenting.

Q4 : « Les pratiques de sharenting sont-elles associées à des caractéristiques socio-démographiques spécifiques ? »

D'après les tests du chi carré effectués, nous avons constaté que deux des trois variables socio-démographiques considérées (le sexe, l'âge des enfants) n'étaient pas statistiquement significatives. Seule la variable de « l'âge » des participants s'est révélée statistiquement significative. Ce constat nous a permis de nous demander si il y avait une tranche d'âge plus sujette aux démonstrations de sharenting qu'une autre.

Dans notre échantillon, on remarque qu'on a majoritairement touché la tranche d'âge 25-30 ans, et que ceux-ci ont une utilisation majoritairement « moyenne » de sharenting. Chez les 30-40 ans, la distribution des scores de sharenting est très similaire à tous les niveaux (normal, moyen, modéré). On remarque également qu'à partir de 40 ans jusqu'à 55 ans, il y a très peu de participants qui ont des niveaux moyens ou modérés de sharenting. Il se situent surtout dans des niveaux de sharenting « normaux ».

Face à ces résultats, on peut donc constater que globalement, les personnes entre 25 et 40 ans ont davantage des comportements de sharenting que les personnes entre 40 et 55 ans. Ces résultats vont dans le même sens que la littérature, en effet, comme nous l'avons expliqué précédemment, nous vivons actuellement dans une ère numérique où le partage d'informations sur internet est considéré comme une norme sociale. La volonté de certains parents de ne pas partager des photos de ses enfants, ou de flouter ceux-ci peut être considérée comme un écart par rapport à cette norme (Siibak & Traks, 2019). Il en résulte que les jeunes parents sont généralement encouragés à diffuser des photos, des histoires et des détails concernant leur intimité de vie. Les personnes plus âgées sont peut-être moins influencées par cette ère numérique.

Ces résultats soutiennent également la théorie exprimant que la transition vers la parentalité est une période d'ajustement difficile et que le sharenting offre aux jeunes parents la possibilité de construire un capital social avec des pairs traversant la même étape de vie (Blum-Ross & Livingstone, 2017).

On peut donc affirmer qu'il y a bien, dans notre échantillon, un lien de dépendance entre l'âge des participants et leurs niveaux de sharenting. Il existe pourtant une limite à cette affirmation, la taille de l'échantillon n'est pas conséquente et puisque la majorité de nos participants se situent entre 25 et 30 ans, cette tranche d'âge n'est peut-être pas assez représentative.

Concernant les variables qui se sont révélées non statistiquement significatives, les résultats ne nous ont pas permis de révéler s'il existe un lien de dépendance ou non entre le sexe des participants et leur niveau de sharenting. Dans notre échantillon, la majorité des hommes et des femmes ont des niveaux de sharenting « normaux », il n'y a donc pas de grande différence dans leurs comportements de sharenting. Ces résultats ne vont pas dans le sens de l'étude de Ammari et al. (2015) qui constate que les mères endossent davantage que les pères la responsabilité de partager des contenus concernant leurs enfants, notamment via le biais de photos de famille. Selon cette étude, les pères sont plus répressifs au partage sur internet et sont plus tracassés par le fait de partager du contenu qui pourrait être perçu comme « sexuellement suggestif ».

D'un point de vue méthodologique, il y a une différence majeure entre le nombre de participants hommes et femmes. Notre échantillon est majoritairement constitué de femmes. Il aurait été intéressant d'inclure davantage d'hommes dans notre étude afin d'examiner si les résultats auraient été différents.

A nouveau, une hypothèse pour expliquer les résultats non concordants avec la littérature pourrait venir de notre étude qui n'a probablement pas touché assez de participants.

Concernant la variable « âge des enfants » qui s'est révélée non statistiquement significative, on ne sait pas affirmer s'il existe ou non un lien entre l'âge des enfants des participants et leur niveau de sharenting dans notre échantillon. On constate que, parmi les 73 participants ayant des enfants, les scores de sharenting sont assez dispersés et il n'y a pas de tendance à mettre en avant.

En revanche, conformément à l'introduction théorique, on remarque bien que les jeunes enfants ne sont pas les seuls à être touchés par le sharenting.

D'un point de vue méthodologique, presque la moitié de notre échantillon n'a pas d'enfants (48%) on ne peut donc se baser que sur les résultats de 52% de l'échantillon total.

5.1 Forces et limites de l'étude

Il est important de préciser que les résultats obtenus doivent être interprétés avec une certaine prudence car notre étude comporte différentes limites. En effet, celle-ci ne dispose pas d'une bonne validité externe liée à notre stratégie d'échantillonnage non probabiliste ainsi qu'une taille d'échantillon relativement faible.

Nous sommes conscient que notre sujet d'étude peut être sensible pour certaines personnes. Il est donc possible que les réponses des participants aux différents items du questionnaire aient pu être impactées par un « biais de désirabilité sociale », c'est-à-dire, une volonté de se présenter sous un jour favorable. Pour limiter l'effet de ce biais, le choix d'utiliser un questionnaire anonyme nous a permis d'espérer obtenir un maximum de réponses fiables.

Une des forces de notre étude est son caractère novateur et sa volonté de mettre en lumière un phénomène actuel et peu connu du grand public. Notre volonté d'analyser le phénomène du sharenting au travers de deux cadres théoriques criminologiques est innovante, considérant les risques en termes de caractéristiques criminogènes et de préjugés sociaux (Lavorgna et al., 2023).

Il y a également très peu d'études francophones s'intéressant au phénomène du sharenting dans la littérature scientifique actuelle.

5.2 Implications pour la recherche future

Nous souhaitons que notre étude permette d'engager de nouvelles recherches dans le milieu criminologique concernant ce phénomène peu exploité en termes de risques et de conséquences pour les enfants.

Il serait important de réaliser d'autres études quantitatives sur un échantillon plus conséquent avec une méthode d'échantillonnage probabiliste de telle sorte qu'il soit possible de généraliser les résultats sur une population déterminée. Des études qualitatives seraient également intéressantes afin d'obtenir les réactions de personnes pratiquant le sharenting et ainsi de comprendre en profondeur leurs motivations.

L'échelle SES imaginée par Romero-Rodríguez et al. (2022) analyse trois composantes « La maîtrise de soi », « le comportement social » et « l'implication ». Nous avons décidé de ne pas tenir compte de celles-ci pour notre recherche actuelle, il serait dès lors intéressant de les analyser dans de prochaines recherches.

Les futures études devraient également explorer d'autres cadres théoriques afin d'identifier d'éventuelles relations et pistes d'explication.

D'un point de vue éducatif et préventif, il serait judicieux de mettre en place des programmes de prévention dispensés aux parents afin de les sensibiliser sur les dangers liés à l'utilisation des réseaux sociaux tout en bénéficiant des avantages apportés par le sharenting. Par exemple, leur expliquer

comment maximiser la sécurité de leurs comptes en ligne, envisager de flouter certaines parties des photos partagées, limiter le nombre d'informations sensibles partagées en ligne, etc.

Les plateformes de réseaux sociaux doivent également prendre leurs responsabilités afin de limiter au maximum les contenus sensibles en fournissant les informations nécessaires aux utilisateurs pour protéger leur vie privée et celles de leurs enfants.

6. Conclusion

La technologie est de plus en plus présente dans notre quotidien. Partager des moments de vie en ligne est devenu quelque chose de normatif chez la plupart des gens. La vie de famille étant une étape importante, de plus en plus de parents partagent des contenus familiaux sur internet (photos, vidéos, conseils parentaux, etc.).

L'objectif principal de cette enquête était d'observer comment les pratiques de sharenting se manifestaient dans un échantillon de personnes toutes venantes. Nous avons introduit deux cadres théoriques : « la théorie des activités routinières » et « la théorie de l'apprentissage social » en tant que supports pour tenter de comprendre le phénomène du sharenting sous des angles différents.

Concernant les résultats principaux de notre étude, notre variable principale d'intérêt étant le sharenting, nous avons remarqué que dans notre échantillon, la majorité des participants a obtenu des scores relativement faibles de sharenting (normal, moyen). En nous basant sur des appuis théoriques, nous avons pu déduire que nos participants étaient possiblement des personnes pratiquant le « sharenting conscient ». Il s'agit des personnes qui ne sont pas forcément opposées au sharenting mais qui y participent prudemment en utilisant des stratégies pour limiter les conséquences négatives potentielles.

Ensuite, l'analyse des liens entre nos deux cadres théoriques et le sharenting nous a permis de remarquer qu'au travers de notre échantillon et de nos mesures, la théorie des activités routinières n'a pas eu beaucoup d'influence sur les différents niveaux de sharenting chez les participants. En revanche, les mesures concernant la théorie de l'apprentissage social mettent en avant certains liens. Au vu des différents résultats, nous pouvons affirmer que le milieu social des participants joue un rôle prépondérant quant au choix de partager ou non des informations personnelles sur les réseaux sociaux ainsi qu'au maintien et à la réitération de ces comportements. La littérature nous a permis de faire un lien entre la période de parentalité pouvant s'avérer compliquée et le besoin de liens sociaux. L'influence sociale est donc un élément important à retenir de cette étude et à explorer davantage.

Nous avons également réalisé des analyses statistiques pour tenter de trouver différents liens de dépendance entre certaines variables socio-démographiques et les pratiques de sharenting. Les résultats de ces tests nous ont permis de constater que seulement une des trois variables socio-démographiques envisagées était statistiquement significative, à savoir, l'âge des participants. Selon notre échantillon, nous avons constaté que les personnes entre 25 et 40 ans étaient plus susceptibles d'adopter des comportements de sharenting que les personnes âgées entre 40 et 55 ans. Celles-ci sont potentiellement moins familiarisées avec le monde virtuel que les jeunes adultes.

En conclusion, il est important de ne pas blâmer les personnes adoptant des conduites de sharenting car celles-ci ne le font généralement pas, dans leur usage habituel, avec des intentions malveillantes. Au contraire, il s'agit la plupart du temps d'une volonté de partager son bonheur avec ses proches. Les réseaux sociaux font aujourd'hui partie intégrante de nos vies, il faut donc pouvoir vivre avec tout en limitant au maximum les risques gravitant autour de la sphère numérique. Il est également important de penser à l'intérêt premier des enfants, à savoir, préserver leur sécurité et leur vie privée.

7. Bibliographie :

Akers, R. L. (1985). *Deviant behavior: A social learning approach* (3rd ed). Belmont, CA: Wadsworth.

Akers, R. L. (1998). *Social learning and social structure: A general theory of crime and deviance*. Boston: Northeastern University Press

Ammari, T., Kumar, P., Lampe, C., & Schoenebeck, S. (2015). Managing Children's Online Identities : How Parents Decide what to Disclose about their Children Online. *Proceedings of the 33rd Annual ACM Conference on Human Factors in Computing Systems*, 1895-1904.
<https://doi.org/10.1145/2702123.2702325>

Autenrieth, U. (2018). *Family photography in a networked age : Anti-sharenting as a reaction to risk assessment and behaviour adaption* (p. 219-231). Nordicom, University of Gothenburg.
<https://urn.kb.se/resolve?urn=urn:nbn:se:norden:org:diva-12034>

Aydođdu, F., GÜngör, B. Ş., & Öz, T. A. (2023). Does sharing bring happiness? Understanding the sharenting phenomenon. *Children and Youth Services Review*, 154, 107122.
<https://doi.org/10.1016/j.chilyouth.2023.107122>

Bandura, A. (1976). Self-Reinforcement: Theoretical and Methodological Considerations. *Behaviorism*, 4(2), 135-155.

Barassi, V. (2019). Datafied Citizens in the Age of Coerced Digital Participation. *Sociological Research Online*, 24(3), 414-429. <https://doi.org/10.1177/1360780419857734>

Barnes, R., & Potter, A. (2021). Sharenting and parents' digital literacy : An agenda for future research. *Communication Research and Practice*, 7(1), 6-20. <https://doi.org/10.1080/22041451.2020.1847819>

Bauman, S., Perry, V. M., & Wachs, S. (2021). Chapter 8—The rising threat of cyberhate for young people around the globe. In M. F. Wright & L. B. Schiamberg (Éds.), *Child and Adolescent Online Risk Exposure* (p. 149-175). Academic Press. <https://doi.org/10.1016/B978-0-12-817499-9.00008-9>

Berkelaar, B. L. (2017). Different ways new information technologies influence conventional organizational practices and employment relationships : The case of cybervetting for personnel selection. *Human Relations*, 70(9), 1115-1140. <https://doi.org/10.1177/0018726716686400>

Bessant, C. (2018). Sharenting: Balancing the conflicting rights of parents and children. *Communications Law*, 23(1), Article 1.

Bhroin, N. N., Dinh, T., Thiel, K., Lampert, C., Staksrud, E., & Ólafsson, K. (2022). The Privacy Paradox by Proxy : Considering Predictors of Sharenting. *Media and Communication*, 10(1), 371-383.
<https://doi.org/10.17645/mac.v10i1.4858>

Blum-Ross, A., & Livingstone, S. (2017). "Sharenting," parent blogging, and the boundaries of the digital self. *Popular Communication*, 15(2), 110-125. <https://doi.org/10.1080/15405702.2016.1223300>

Brosch, A. (2016). *When the child is born into the Internet : Sharenting as a growing trend among parents on Facebook*. <https://doi.org/10.15804/tner.2016.43.1.19>

Brosch, A. (2018). Sharenting—Why do parents violate their children's privacy? *The New Educational Review*, 54, 75-85.

Choi, K.-S. (2008). Computer Crime Victimization and Integrated Theory : An Empirical Assessment. *International Journal of Cyber Criminology*, 2.

Cohen, L. and Felson, M. (1979), 'Social Change and Crime Rate Trends: A Routine Activity Approach', *American Sociological Review*, 44: 588–608

- Costello, M., Restifo, S. J., & Hawdon, J. (2021). Viewing anti-immigrant hate online : An application of routine activity and Social Structure-Social Learning Theory. *Computers in Human Behavior*, *124*, 106927. <https://doi.org/10.1016/j.chb.2021.106927>
- Coyne, S. M., Radesky, J., Collier, K. M., Gentile, D. A., Linder, J. R., Nathanson, A. I., Rasmussen, E. E., Reich, S. M., & Rogers, J. (2017). Parenting and Digital Media. *Pediatrics*, *140*(Supplement_2), S112-S116. <https://doi.org/10.1542/peds.2016-1758N>
- Davidson-Wall, N. (2018). “Mum, seriously!” : Sharenting the new social trend with no opt-out.
- Doğan Keskin, A., Kaytez, N., Damar, M., Elibol, F., & Aral, N. (2023). Sharenting Syndrome : An Appropriate Use of Social Media? *Healthcare*, *11*(10), Article 10. <https://doi.org/10.3390/healthcare11101359>
- FOSI | Parents, Privacy & Technology Use. (s. d.). Consulté 2 décembre 2023, à l’adresse <https://www.fosi.org/policy-research/parents-privacy-technology-use>
- Fox, A. K., & Hoy, M. G. (2019). Smart Devices, Smart Decisions? Implications of Parents’ Sharenting for Children’s Online Privacy: An Investigation of Mothers. *Journal of Public Policy & Marketing*, *38*(4), 414-432. <https://doi.org/10.1177/0743915619858290>
- Fox, K. A., Nobles, M. R., & Akers, R. L. (2011). Is stalking a learned phenomenon? An empirical test of social learning theory. *Journal of Criminal Justice*, *39*(1), 39-47. <https://doi.org/10.1016/j.jcrimjus.2010.10.002>
- Fussey, P., & Roth, S. (2020). Digitizing Sociology : Continuity and Change in the Internet Era. *Sociology*, *54*(4), 659-674. <https://doi.org/10.1177/0038038520918562>
- Garitaonandia, C., Karrera-Xuarros, I., Jimenez-Iglesias, E., & Larrañaga, N. (2020). Menores conectados y riesgos online : Contenidos inadecuados, uso inapropiado de la información y uso excesivo de internet. *Profesional de la información / Information Professional*, *29*(4), Article 4. <https://doi.org/10.3145/epi.2020.jul.36>
- Green, L., Holloway, D., Stevenson, K., Leaver, T., & Haddon, L. (2020). *The Routledge Companion to Digital Media and Children*. Routledge.
- Holiday, S., Norman, M. S., & Densley, R. L. (2022). Sharenting and the extended self: Self-representation in parents’ Instagram presentations of their children. *Popular Communication*, *20*(1), 1-15. <https://doi.org/10.1080/15405702.2020.1744610>
- Hollis, M. E., Felson, M., & Welsh, B. C. (2013). The capable guardian in routine activities theory : A theoretical and conceptual reappraisal. *Crime Prevention and Community Safety*, *15*(1), 65-79. <https://doi.org/10.1057/cpcs.2012.14>
- Holt, T. J., & Bossler, A. M. (2008). Examining the Applicability of Lifestyle-Routine Activities Theory for Cybercrime Victimization. *Deviant Behavior*, *30*(1), 1-25. <https://doi.org/10.1080/01639620701876577>
- Johnson, S. A. (2015). ‘Intimate mothering publics’ : Comparing face-to-face support groups and Internet use for women seeking information and advice in the transition to first-time motherhood. *Culture, Health & Sexuality*, *17*(2), 237-251. <https://doi.org/10.1080/13691058.2014.968807>
- Keipi, T., Näsi, M., Oksanen, A., & Räsänen, P. (2016). *Online Hate and Harmful Content : Cross-National Perspectives*. Taylor & Francis. <https://doi.org/10.4324/9781315628370>

- Klucarova, S., & Hasford, J. (2023). The oversharenting paradox : When frequent parental sharing negatively affects observers' desire to affiliate with parents. *Current Psychology*, 42(8), 6419-6428. <https://doi.org/10.1007/s12144-021-01986-z>
- Kopecky, K., Szotkowski, R., Aznar-Díaz, I., & Romero-Rodríguez, J.-M. (2020). The phenomenon of sharenting and its risks in the online environment. Experiences from Czech Republic and Spain. *Children and Youth Services Review*, 110, 104812. <https://doi.org/10.1016/j.chilyouth.2020.104812>
- Kumar, P., & Schoenebeck, S. (2015). The Modern Day Baby Book : Enacting Good Mothering and Stewarding Privacy on Facebook. *Proceedings of the 18th ACM Conference on Computer Supported Cooperative Work & Social Computing*, 1302-1312. <https://doi.org/10.1145/2675133.2675149>
- Latipah, E., Kistoro, H. C. A., Hasanah, F. F., & Putranta, H. (2020). Elaborating Motive and Psychological Impact of Sharenting in Millennial Parents. *Universal Journal of Educational Research*, 8(10), 4807-4817. <https://doi.org/10.13189/ujer.2020.081052>
- Lavorgna, A., Tartari, M., & Ugwudike, P. (2023). Criminogenic and harm-enabling features of social media platforms : The case of sharenting practices. *European Journal of Criminology*, 20(3), 1037-1060. <https://doi.org/10.1177/14773708221131659>
- Lazard, L., Capdevila, R., Dann, C., Locke, A., & Roper, S. (2019). Sharenting : Pride, affect and the day-to-day politics of digital mothering. *Social and Personality Psychology Compass*, 13(4), e12443. <https://doi.org/10.1111/spc3.12443>
- Leckart, S. (2012, mai 11). The Facebook-Free Baby. *Wall Street Journal*. <http://online.wsj.com/article/SB10001424052702304451104577392041180138910.html>
- Levy, E. (2017). *Parenting in the digital age : How...* - Google Scholar. (s. d.). Consulté 7 décembre 2023, à l'adresse https://scholar.google.com/scholar?hl=fr&as_sdt=0%2C5&q=Levy%2C+E.+%282017%29.+Parenting+in+the+digital+age%3A+How+are+we+doing.+Report%2C+London%3A+Parent+Zone%3A+Making+the+Internet+work+for+Families.&btnG=
- Lipu, M., & Siibak, A. (2019). 'Take it down!' : Estonian parents' and pre-teens' opinions and experiences with sharenting. *Media International Australia*, 170(1), 57-67. <https://doi.org/10.1177/1329878X19828366>
- Marasli, M., Suhendan, E., Yilmazturk, N. H., & Cok, F. (2016). Parents' Shares on Social Networking Sites About their Children : Sharenting. *The Anthropologist*, 24(2), 399-406. <https://doi.org/10.1080/09720073.2016.11892031>
- Milosevic, T. (2018). *Protecting Children Online? : Cyberbullying Policies of Social Media Companies*. The MIT Press. <https://library.oapen.org/handle/20.500.12657/30535>
- Morris, R. G., & Higgins, G. E. (2010). Criminological theory in the digital age : The case of social learning theory and digital piracy. *Journal of Criminal Justice*, 38(4), 470-480. <https://doi.org/10.1016/j.jcrimjus.2010.04.016>
- Moser, C., Chen, T., & Schoenebeck, S. Y. (2017). Parents? And Children?s Preferences about Parents Sharing about Children on Social Media. *Proceedings of the 2017 CHI Conference on Human Factors in Computing Systems*, 5221-5225. <https://doi.org/10.1145/3025453.3025587>
- Navarro, J. N., & Jasinski, J. L. (2012). Going Cyber : Using Routine Activities Theory to Predict Cyberbullying Experiences. *Sociological Spectrum*, 32(1), 81-94. <https://doi.org/10.1080/02732173.2012.628560>

- Nottingham, E. (2019). 'Dad! Cut that Part Out!' Children's Rights to Privacy in the Age of 'Generation Tagged': Sharenting, Digital Kidnapping and the Child Micro-Celebrity' (SSRN Scholarly Paper 3602712). <https://papers.ssrn.com/abstract=3602712>
- Ong, L. L., Fox, A. K., Cook, L. A., Bessant, C., Gan, P., Hoy, M. G., Nottingham, E., Pereira, B., & Steinberg, S. B. (2022). Sharenting in an evolving digital world: Increasing online connection and consumer vulnerability. *Journal of Consumer Affairs*, 56(3), 1106-1126. <https://doi.org/10.1111/joca.12462>
- Ouvrein, G., & Verswijvel, K. (2019). Sharenting: Parental adoration or public humiliation? A focus group study on adolescents' experiences with sharenting against the background of their own impression management. *Children and Youth Services Review*, 99, 319-327. <https://doi.org/10.1016/j.chilyouth.2019.02.011>
- Prensky, M. (2001). Digital Natives, Digital Immigrants Part 1. *On the Horizon*, 9(5), 1-6. <https://doi.org/10.1108/10748120110424816>
- Principe du consentement / Autorité de protection des données.* (s. d.). Consulté 9 novembre 2023, à l'adresse <https://www.autoriteprotectiondonnees.be/professionnel/themes/le-droit-a-l-image/la-nouvelle-loi-du-30-juillet-2018/principe-du-consentement>
- Putri, N. R., Harkan, A. A., Khairunnisa, A. A., Nurintan, F., & Ahdiyati, M. A. (2021). Construction of "Sharenting" Reality for Mothers Who Shares Children's Photos and Videos on Instagram. 782-788. <https://doi.org/10.2991/assehr.k.210531.099>
- Ranzini, G., Newlands, G., & Lutz, C. (2020). Sharenting, Peer Influence, and Privacy Concerns: A Study on the Instagram-Sharing Behaviors of Parents in the United Kingdom. *Social Media + Society*, 6(4), 2056305120978376. <https://doi.org/10.1177/2056305120978376>
- Reyns, B. W. (2013). Online Routines and Identity Theft Victimization: Further Expanding Routine Activity Theory beyond Direct-Contact Offenses. *Journal of Research in Crime and Delinquency*, 50(2), 216-238. <https://doi.org/10.1177/0022427811425539>
- Reyns, B. W., Henson, B., & Fisher, B. S. (2016). Guardians of the Cyber Galaxy: An Empirical and Theoretical Analysis of the Guardianship Concept From Routine Activity Theory as It Applies to Online Forms of Victimization. *Journal of Contemporary Criminal Justice*, 32(2), 148-168. <https://doi.org/10.1177/1043986215621378>
- Romero-Rodríguez, J.-M., Kopecký, K., García-González, A., & Gómez-García, G. (2022). Sharing images or videos of minors online: Validation of the Sharenting Evaluation Scale (SES). *Children and Youth Services Review*, 136, 106396. <https://doi.org/10.1016/j.chilyouth.2022.106396>
- Sarkadi, A., Dahlberg, A., Fängström, K., & Warner, G. (2020). Children want parents to ask for permission before 'sharenting'. *Journal of Paediatrics and Child Health*, 56(6), 981-983. <https://doi.org/10.1111/jpc.14945>
- Schneble, C. O., Favaretto, M., Elger, B. S., & Shaw, D. M. (2021). Social Media Terms and Conditions and Informed Consent From Children: Ethical Analysis. *JMIR Pediatrics and Parenting*, 4(2), e22281. <https://doi.org/10.2196/22281>
- Siibak, A., & Traks, K. (2019). The dark sides of sharenting. *Catalan Journal of Communication & Cultural Studies*, 11, 115-121. https://doi.org/10.1386/cjcs.11.1.115_1
- Šmahel, D., & Blinka, L. (2012). Excessive internet use among European children. In *Children, Risk and Safety on the Internet* (p. 191-204). Policy Press. <https://bristoluniversitypressdigital.com/display/book/9781847428844/ch015.xml>

- Steinberg, S. B. (2016). Sharenting : Children's Privacy in the Age of Social Media. *Emory Law Journal*, 66(4), 839-884.
- Stodt, B., Wegmann, E., & Brand, M. (2016). Predicting Dysfunctional Internet Use : The Role of Age, Conscientiousness, and Internet Literacy in Internet Addiction and Cyberbullying. *International Journal of Cyber Behavior, Psychology and Learning (IJCIBPL)*, 6(4), 28-43. <https://doi.org/10.4018/IJCIBPL.2016100103>
- Wachs, S., Mazzone, A., Milosevic, T., Wright, M. F., Blaya, C., Gámez-Guadix, M., & O'Higgins Norman, J. (2021). Online correlates of cyberhate involvement among young people from ten European countries : An application of the Routine Activity and Problem Behaviour Theory. *Computers in Human Behavior*, 123, 106872. <https://doi.org/10.1016/j.chb.2021.106872>
- Wagner, A., & Gasche, L. A. (2018). Sharenting : Making Decisions about Other's Privacy on Social Networking Sites. *Publications of Darmstadt Technical University, Institute for Business Studies (BWL)*, Article 90477. <https://ideas.repec.org/p/dar/wpaper/90477.html>
- Walrave, M., Robbé, S., Staes, L., & Hallam, L. (2023). Mindful sharenting : How millennial parents balance between sharing and protecting. *Frontiers in Psychology*, 14, 1171611. <https://doi.org/10.3389/fpsyg.2023.1171611>
- Walrave, M., Verswijvel, K., Ouvrein, G., Staes, L., Hallam, L., & Hardies, K. (2022). The Limits of Sharenting : Exploring Parents' and Adolescents' Sharenting Boundaries Through the Lens of Communication Privacy Management Theory. *Frontiers in Education*, 7. <https://www.frontiersin.org/articles/10.3389/feduc.2022.803393>
- Wen, L. J., Tan, C., & Dhanapal, S. (2022). The trend of sharenting among Malaysian parents : A qualitative study on their content and motivation. *International Journal of Public Health Science (IJPHS)*, 11(1), 310. <https://doi.org/10.11591/ijphs.v11i1.21193>
- Wheless, L. R., & Grotz, J. (1976). Conceptualization and Measurement of Reported Self-Disclosure. *Human Communication Research*, 2(4), 338-346. <https://doi.org/10.1111/j.1468-2958.1976.tb00494.x>
- Williams, M. L. (2016). Guardians Upon High : An Application of Routine Activities Theory to Online Identity Theft in Europe at the Country and Individual Level. *British Journal of Criminology*, 56(1), 21-48. <https://doi.org/10.1093/bjc/azv011>
- Wiśniewska-Nogaj, L. (2019). Udostępnianie online zdjęć dzieci a problem pornografii dziecięcej w opinii matek. *Dziecko Krzywdzone. Teoria, badania, praktyka*, 18(4), Article 4.
- Yar, M. (2005). The Novelty of 'Cybercrime' : An Assessment in Light of Routine Activity Theory. *European Journal of Criminology*, 2(4), 407-427. <https://doi.org/10.1177/147737080556056>
- Young, K. S. (1998). *Caught in the Net : How to Recognize the Signs of Internet Addiction--and a Winning Strategy for Recovery*. John Wiley & Sons.

8. Annexes

Annexe A : Questionnaire vierge

Enquête sur les habitudes de la population liées à l'usage d'internet et des réseaux sociaux.

Bonjour à toutes et à tous,

Je suis étudiante en dernière année de master en criminologie à l'Université de Liège.

Dans le cadre de mon mémoire de fin d'études, je m'intéresse aux habitudes de la population (25-55 ans) liées à l'usage d'internet et aux contenus diffusés sur les réseaux sociaux.

Notamment, le partage de moments de vie, de souvenirs, de questionnements liés à la parentalité.

Ce questionnaire est totalement **anonyme***, merci d'y répondre de la manière la plus objective possible pour le bien de la recherche.

*-Aucun prénom ou nom n'est demandé.
-Les données à caractère personnel (sexe, âge, nationalité, etc.) ne seront conservées que le temps utile à la réalisation de l'étude visée; ce dans un espace de stockage sécurisé.

Je vous remercie d'avance pour votre participation !

Marine Goblet
Contact : marine.goblet@student.uliege.be

Quel est votre sexe/genre ? *

Femme

Homme

Je ne souhaite pas le préciser

Quel âge avez-vous ? *

Réponse courte
.....

Quelle est votre nationalité ? *

Réponse courte
.....

Quel est votre pays de naissance ? *

Réponse courte

Quel est votre pays de résidence actuel ? *

Réponse courte

Dans quel type d'environnement habitez-vous ? *

- En ville
- A la campagne
-

Vivez-vous seul(e) ? *

- Oui
- Non
-

Quel est votre situation familiale ? (Plusieurs réponses possibles) *

- En couple
- Célibataire
- Marié(e)
- Divorcé(e)
- Veuf(ve)
-

Avez-vous des enfants ? *

Oui

Non

Après la section 1 Passer à la section suivante

Rubrique 2 sur 8

Section sans titre



Description (facultative)

De quel âge ? (Veuillez noter l'âge de chaque enfant si plusieurs) *

Réponse longue

Après la section 2 Passer à la section suivante

Section sans titre



Description (facultative)

Quel est votre niveau de formation acquise ? *

- Primaire
- Secondaire
- Post secondaire non supérieur
- Supérieur de cycle court
- Bachelier
- Master
- Doctorat

Quel est votre activité professionnelle actuelle ? *

Réponse courte

Approximativement, combien d'heures par jour passez-vous à utiliser internet ? *

- Moins d'une heure par jour
- Plus d'une heure par jour
- Plus de trois heures par jour
- Plus de cinq heures par jour
- Plus de sept heures par jour
- Plus de dix heures par jour

Quel est votre activité professionnelle actuelle ? *

Réponse courte

Approximativement, combien d'heures par jour passez-vous à utiliser internet ? *

- Moins d'une heure par jour
- Plus d'une heure par jour
- Plus de trois heures par jour
- Plus de cinq heures par jour
- Plus de sept heures par jour
- Plus de dix heures par jour

Identifiez les réseaux sociaux utilisés au cours des trois derniers mois *

- Facebook
- Instagram
- Twitter
- Youtube
- Snapchat
- Tik tok
- Forums en ligne
- Aucune des propositions

Rubrique 4 sur 8

Répondez aux affirmations suivantes en sachant que :



1 = jamais ; 2 = pas très souvent ; 3 = assez souvent ; 4= très souvent

"J'ai essayé de passer moins de temps sur internet." *

1	2	3	4
<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

"J'ai passé moins de temps avec ma famille, mes amis ou à travailler à cause du temps que j'ai passé sur internet." *

1	2	3	4
<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

"Il m'est arrivé de naviguer sur internet alors que cela ne m'intéressait pas vraiment." *

1	2	3	4
<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

"Je me suis senti(e) tracassé(e)/embêté(e) lorsque je ne pouvais pas être sur internet." *

1	2	3	4
<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

"Il m'est arrivé de ne pas manger ou de ne pas dormir à cause d'internet." *

1	2	3	4
<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

Répondez aux questions suivantes en sachant que :



0= Jamais ; 1= Rarement ; 2= Occasionnellement ; 3= Fréquemment ; 4= Très souvent ; 5= Tout le temps

NB : "Un enfant" se réfère à = Votre enfant, un enfant faisant partie de votre famille, un enfant ne faisant pas partie de votre famille.

A quelle fréquence partagez-vous des photos ou des vidéos d'un enfant sur votre profil de réseau social ? *

0	1	2	3	4	5
<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

A quelle fréquence envoyez-vous des photos ou des vidéos d'un enfant par messages privés à une autre personne ? *

0	1	2	3	4	5
<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

A quelle fréquence partagez-vous plus d'une photo ou d'une vidéo par jour ? *

0	1	2	3	4	5
<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

A quelle fréquence ressentez-vous le besoin de partager des photos ou des vidéos d'un enfant sur les réseaux sociaux ? *

0	1	2	3	4	5
<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

A quelle fréquence postez-vous des photos ou des vidéos d'un enfant dans le but de recevoir des commentaires positifs de la part de vos contacts ? *

0	1	2	3	4	5
<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

A quelle fréquence partagez-vous des photos ou des vidéos d'un enfant dans des situations intimes (ex: nu ou à moitié nu, en maillot ou dans toute autre situation où des informations sensibles sont exposées) *

0	1	2	3	4	5
<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

Avez-vous déjà posté des photos ou des vidéos qui pourraient engendrer de la frustration ou de l'embarras pour l'enfant ? *

0	1	2	3	4	5
<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

Avez-vous déjà posté des photos ou des vidéos d'autres enfants, transmises par d'autres personnes (ex: des photos d'un enfant d'un membre de la famille ou d'un ami, ou encore un "meme" ou une vidéo virale représentant un enfant) ? *

*Un "meme" se réfère à = Concept (texte, image, vidéo) massivement repris, décliné et détourné sur internet de manière souvent parodique, qui se répand très vite, créant ainsi le buzz.

0	1	2	3	4	5
<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

Votre entourage vous a-t-il déjà reproché de partager des photos ou des vidéos d'un enfant sur les réseaux sociaux ? *

0	1	2	3	4	5
<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

Avez-vous déjà supprimé une photo ou une vidéo d'un enfant après l'avoir partagée sur les réseaux sociaux après avoir reçu des commentaires de quelqu'un d'autre ? *

Si vous n'avez jamais posté de photos ou de vidéos d'un enfant : veuillez répondre 6.

0	1	2	3	4	5	6
<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

Avez-vous déjà considéré que partager une photo ou une vidéo d'un enfant sur les réseaux sociaux porte atteinte à la vie privée de celui-ci ? *

0	1	2	3	4	5
<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

Avez-vous déjà pris en compte la loi sur la protection de l'enfance lorsque vous avez partagé une photo ou une vidéo d'un enfant sur les réseaux sociaux ? *

Si vous n'avez jamais posté de photos ou de vidéos d'un enfant : veuillez répondre 6.

0	1	2	3	4	5	6
<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

Avez-vous déjà considéré que les photographies et vidéos d'un enfant postées sur les réseaux sociaux participent à la création d'une "empreinte digitale" de celui ci ? *

0	1	2	3	4	5
<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

Avez-vous déjà considéré qu'une photo ou une vidéo partagée pourrait avoir un impact négatif sur le futur d'un enfant ? *

0	1	2	3	4	5
<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

Avez-vous déjà considéré que partager une photo ou une vidéo représente un risque pour un enfant ? *

0	1	2	3	4	5
<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

Avez-vous déjà considéré le fait qu'une photo ou une vidéo d'un enfant partagée sur les réseaux sociaux pourrait être utilisée pour un vol d'identité sur internet ? *

0	1	2	3	4	5
<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

Avez-vous déjà considéré que la photo ou la vidéo partagée pourrait atterrir sur des sites promouvant la pédophilie ? *

0	1	2	3	4	5
<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

Rubrique 6 sur 8

Répondez aux questions suivantes en sachant que :



1= Attitude très négative ; 2= Attitude plutôt négative; 3= Attitude plutôt positive ; 4= Attitude très positive

NB : "Attitude" désigne une disposition positive ou négative acquise exprimant ce que nous ressentons.

Comment réagiriez-vous face à un(e) ami(e) qui partage des photos d'un enfant sur les réseaux sociaux ? *

1	2	3	4
<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

Pour autant que vous le sachiez, si vous deviez poster une photo d'un enfant sur les réseaux sociaux, comment vos amis réagiraient-ils ? *

1	2	3	4
<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

Après la section 6 Passer à la section suivante



Rubrique 7 sur 8

Répondez à la question suivante en sachant que :



1= Aucun ; 2= Certains d'entre eux ; 3= Plusieurs d'entre eux ; 4= La plupart d'entre eux

Vos ami.e.s partagent-ils (elles) des photos d'enfant(s) sur les réseaux sociaux ? *

1	2	3	4
<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

Rubrique 8 sur 8

Merci pour votre participation !



Ressources utiles :

<https://www.unaf.fr/ressources/protection-image-en-ligne-enfants-tout-petits/>

<https://www.kaspersky.fr/resource-center/threats/children-photos-and-online-safety>

Annexe B : Items modifiés

VD : Echelle SES

Item de base : Avez-vous déjà supprimé une photo ou une vidéo d'un enfant après l'avoir partagée sur les réseaux sociaux après avoir reçu des commentaires de quelqu'un d'autre ?

Item modifié : Avez-vous déjà supprimé une photo ou une vidéo d'un enfant après l'avoir partagée sur les réseaux sociaux après avoir reçu des commentaires de quelqu'un d'autre ? Si vous n'avez jamais posté de photos ou de vidéos d'un enfant : veuillez répondre 6.

Item de base : Avez-vous déjà eu l'impression de porter atteinte à la vie privée d'un enfant en partageant une photo ou une vidéo de celui-ci sur les réseaux sociaux ?

Item modifié : Avez-vous déjà considéré que partager une photo ou une vidéo d'un enfant sur les réseaux sociaux porte atteinte à la vie privée de celui-ci ?

Item de base : Avez-vous déjà pris en compte la loi sur la protection de l'enfance lorsque vous avez partagé une photo ou une vidéo de celui-ci sur les réseaux sociaux ?

Item modifié : Avez-vous déjà pris en compte la loi sur la protection de l'enfance lorsque vous avez partagé une photo ou une vidéo d'un enfant sur les réseaux sociaux ?

Si vous n'avez jamais posté de photos ou de vidéos d'un enfant : veuillez répondre 6.

Item de base : Avez-vous déjà considéré que les photographies et vidéos que vous postez sur les réseaux sociaux participent à la création d'une "empreinte digitale" pour l'enfant ?

Item modifié : Avez-vous déjà considéré que les photographies et vidéos d'un enfant postées sur les réseaux sociaux participent à la création d'une "empreinte digitale" de celui-ci ?

Item de base : Avez-vous déjà considéré que la photo ou la vidéo partagée pourrait avoir un impact négatif sur le futur de l'enfant ?

Item modifié : Avez-vous déjà considéré qu'une photo ou une vidéo partagée pourrait avoir un impact négatif sur le futur d'un enfant ?

Annexe C : Les résultats

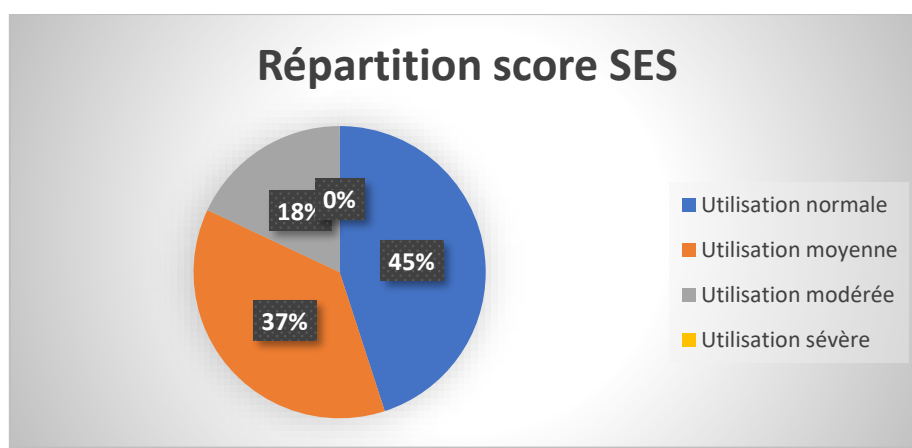
Annexe 1.1

Données socio démo	f	%
Sexe		
Homme	38	27%
Femme	103	73%
Total	141	100%
Age		
25 - 30 ans	57	40%
31-40 ans	34	24%
41-55 ans	50	36%
Total	141	100%
Nationalité		
Belge	129	91%
Français.e	7	5%
Italien.ne	4	3%
Marocain.e	1	1%
Total	141	100%
Pays de naissance		
Belgique	125	89%
Autre	16	11%
Total	141	100%
Pays de résidence		
Belgique	135	96%
France	5	3%
Autre	1	1%
Total	141	100%
Type environnement		
Campagne	67	48%
Ville	74	52%
Total	141	100%

Situation familiale		
Célibataire	38	27%
En couple	62	44%
Marié.e	36	25%
Divorcé.e	5	4%
Total	141	100%
Enfants		
Oui	73	52%
Non	68	48%
Total	141	100%
Age des enfants		
Pas d'enfant	68	48%
0-5 ans	16	11%
6 à 10 ans	12	9%
11 à 15 ans	8	6%
16 à 18 ans	1	1%
>18 ans	20	14%
Agés variable	16	11%
Total	141	100%
Niveau de formation		
Primaire	0	0%
Secondaire	14	10%
Post-secondaire non-supé	9	6%
Supérieur cycle court	23	16%
Bachelier	45	32%
Master	49	35%
Doctorat	1	1%
Total	141	100%
Activité professionnelle		
Etudiant.e	13	9%
Indépendant.e	50	35%
Dem. Emploi	14	10%
Employé	60	43%
Parent au foyer	4	3%
Total	141	100%

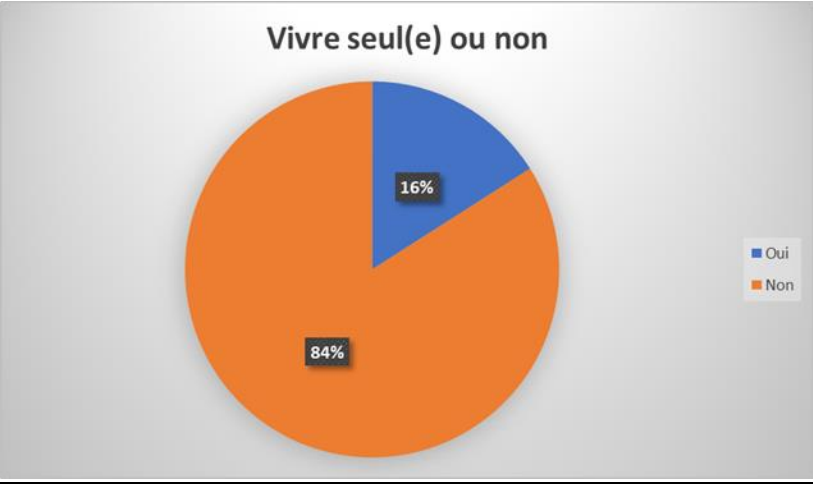
Annexe 1.2

Sharenting	f	%	F	%cum
Normal	63	45%	63	45%
Moyenne	52	37%	115	82%
Modérée	26	18%	141	100%
Sévère	0	0%	141	100%
Total	141	100%		



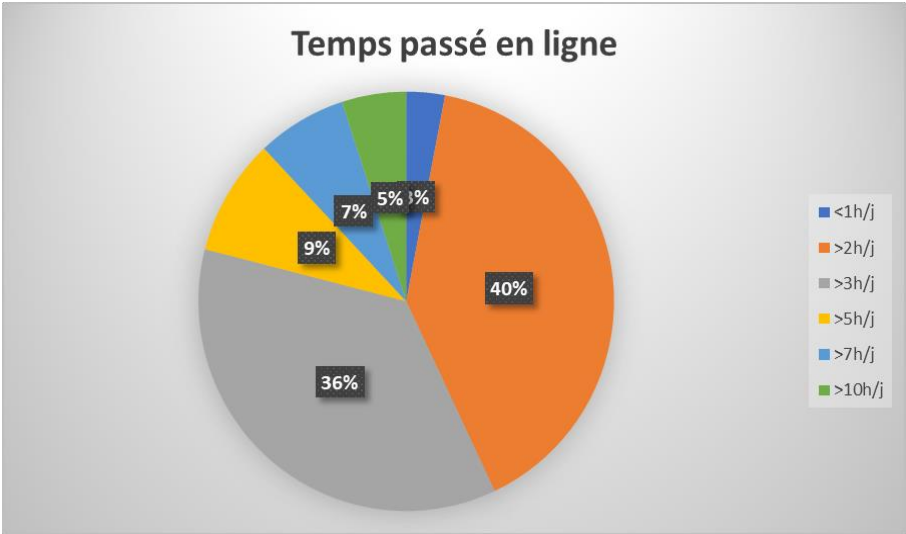
Annexe 1.3

Vivre seul	f	%	F	%cum
Oui	22	16%	22	16%
Non	119	84%	141	100%
Total	141	100%		



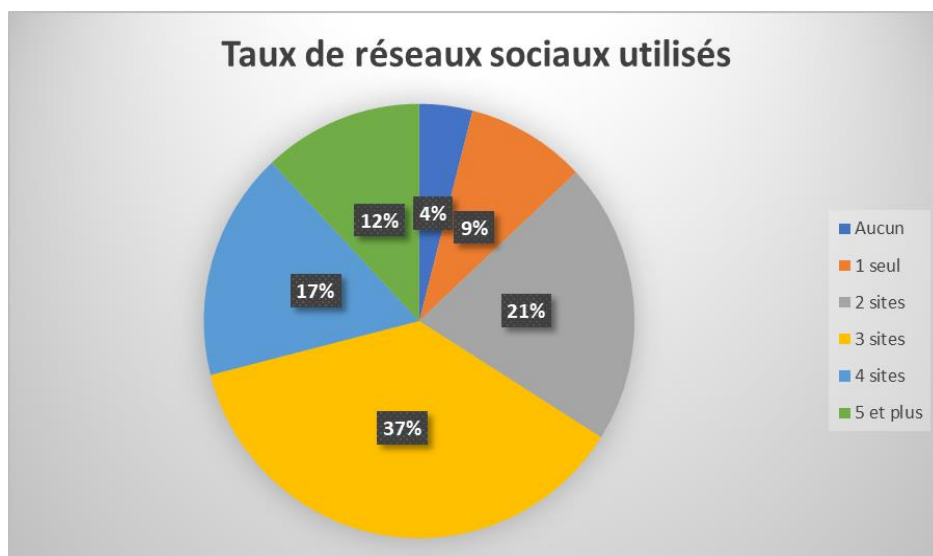
Annexe 1.4

Temps en ligne	f	%	F	%cum
<1h/j	4	3%	4	3%
>2h/j	57	40%	61	43%
>3h/j	50	36%	111	79%
>5h/j	13	9%	124	88%
>7h/j	10	7%	134	95%
>10h/j	7	5%	141	100%
Total	141	100%		



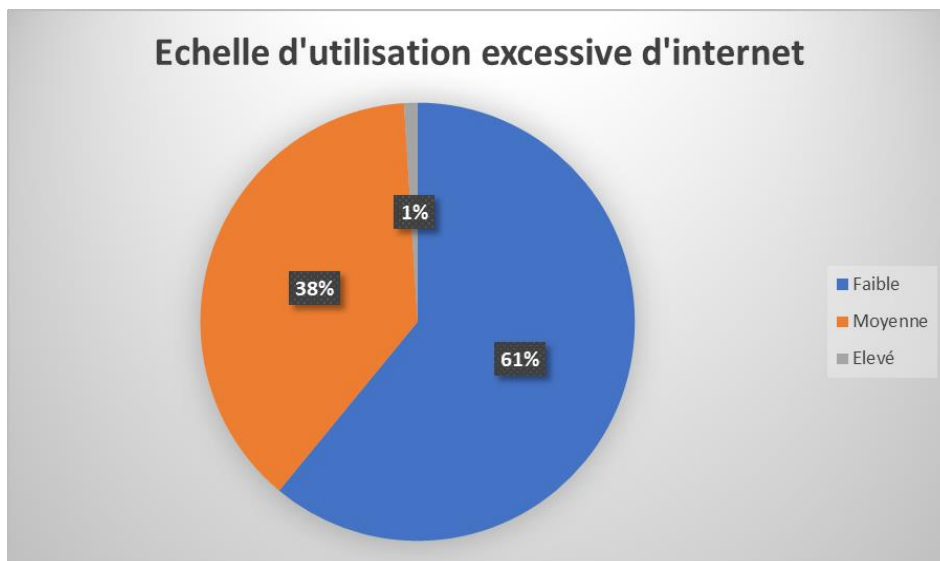
Annexe 1.5

Réseaux sociaux	f	%	F	%cum
Pas de site	5	4%	5	4%
1 site	13	9%	18	13%
2 sites	30	21%	48	34%
3 sites	52	37%	100	71%
4 sites	24	17%	124	88%
5 sites	12	8%	136	96%
6 sites	4	3%	140	99%
7 sites	1	1%	141	100%
Total	141	100%		



Annexe 1.6

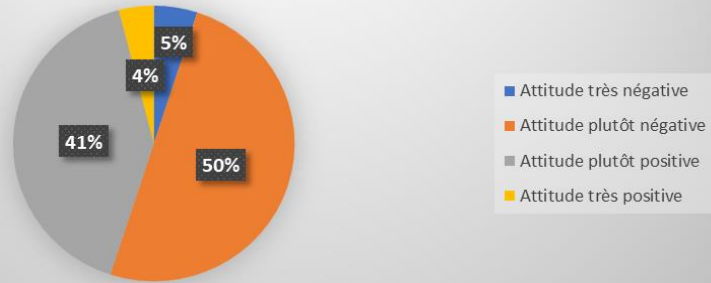
Utilisation excessive d'internet	f	%	F	%cum
Faible	86	61%	86	61%
Moyenne	53	38%	139	99%
Elevée	2	1%	141	100%
Total	141	100%		



Annexe 1.7

« Comment réagiriez-vous... »	f	%	F	%
Attitude très négative	7	5%	7	5%
Attitude plutôt négative	70	50%	77	55%
Attitude plutôt positive	58	41%	135	96%
Attitude très positive	6	4%	141	100%
Total	141	100%		

Analyse de la composante "Définitions" à travers la question "Comment réagiriez-vous face à un(e) ami(e) qui partage des photos d'un enfant sur les réseaux sociaux ?"



Annexe 1.8

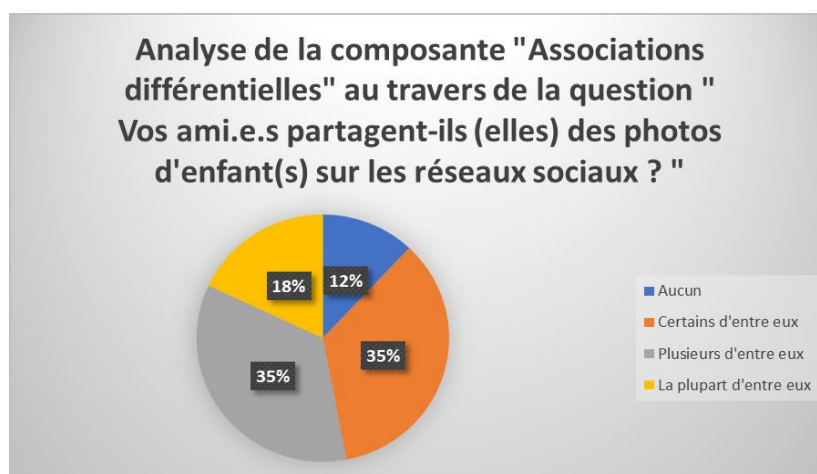
« Pour autant que vous le sachiez... »	f	%	F	%cum
Attitude très négative	7	5%	7	5%
Attitude plutôt négative	32	23%	39	28%
Attitude plutôt positive	86	61%	125	89%
Attitude très positive	16	11%	141	100%
Total	141	100%		

Analyse de la composante "Renforcement différentiel" à travers la question "Pour autant que vous le sachiez, si vous deviez poster une photo d'un enfant sur les réseaux sociaux, comment vos amis réagiraient-ils ?"



Annexe 1.9

« Vos ami.e.s partagent-t-ils... »	f	%	F	%cum
Aucun	16	12%	16	12%
Certains d'entre eux	50	35%	66	47%
Plusieurs d'entre eux	50	35%	116	82%
La plupart d'entre eux	25	18%	141	100%
Total	141	100%		



Annexe 1.10

Tableau de fréquences des participants **vivant seul(e)s** avec le niveau de sharenting associé

Niveau de sharenting	Effectif	Fréquences (%)
Normale	10	45,45%
Moyenne	9	40,91%
Modérée	3	13,64%
Total	22	100%

Répartition du niveau de sharenting chez les participants vivant seul(e.s)



Tableau de fréquences des participants **ne vivant pas seul(e)s** avec le niveau de sharenting associé

Niveau de sharenting	Effectif	Fréquences (%)
Normale	53	44,54%
Moyenne	43	36,13%
Modérée	23	19,33%
Total	119	100%

Répartition du niveau de sharenting pour les participants ne vivant pas seul.e.s



Annexe 1.11

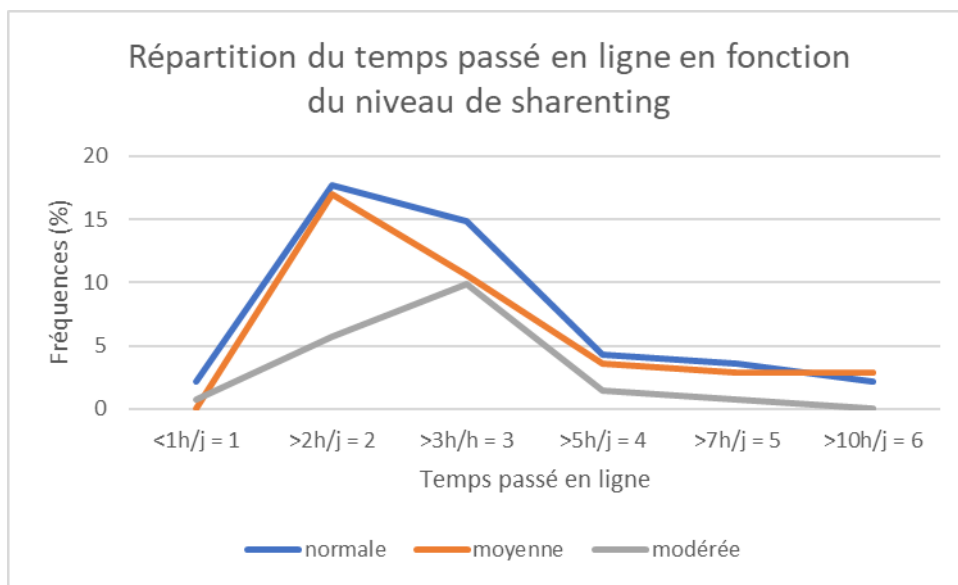
« Le temps passé en ligne »

Effectifs

Sharenting	<1h/j	>2h/j	>3h/j	>5h/j	>7h/j	>10h/j	Total
Normale	3	25	21	6	5	3	63
Moyenne	0	24	15	5	4	4	52
Modérée	1	8	14	2	1	0	26
Total	4	57	50	13	10	7	141

Pourcentages

Sharenting	<1h/j	>2h/	>3h/j	>5h/j	>7h/j	>10h/j	Total
Normale	2,13%	17,73%	14,89%	4,26%	3,55%	2,13%	44,69%
Moyenne	0%	17,02%	10,64%	3,55%	2,84%	2,84%	36,89%
Modérée	0,71%	5,67%	9,93%	1,42%	0,71%	0%	18,44%
Total	2,84%	40,43%	35,46%	9,22%	7,09%	4,96%	100%



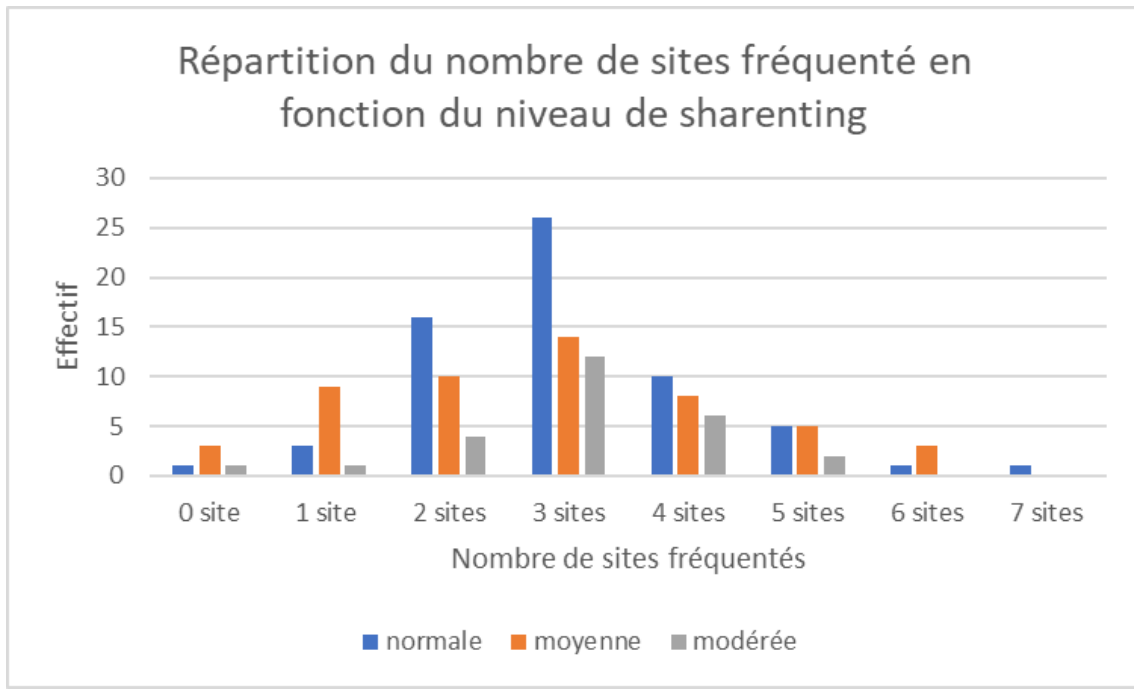
Taux de « réseaux sociaux utilisés »

Effectifs

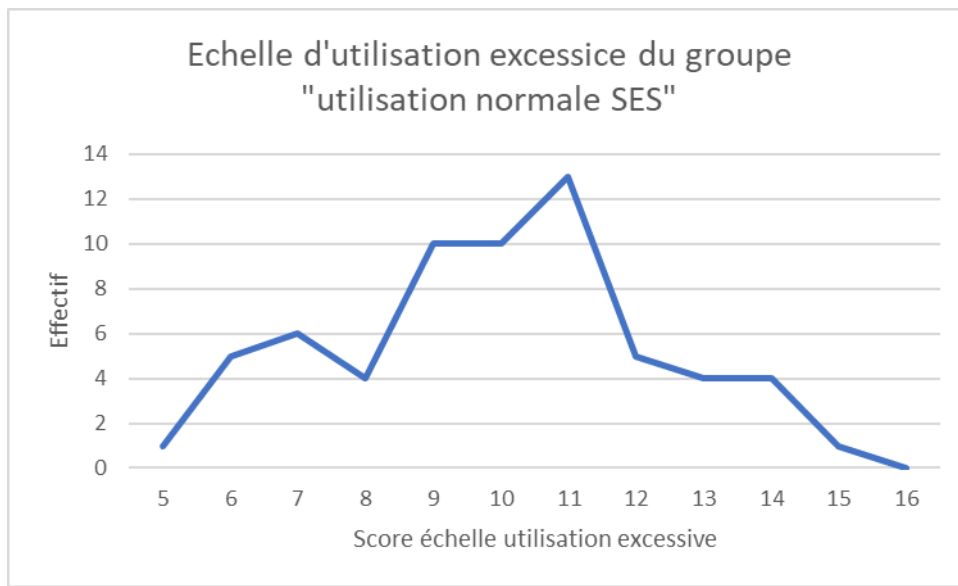
Sharenting	0 site	1 site	2 sites	3 sites	4 sites	5 sites	6 sites	7 sites	Total
Normale	1	3	16	26	10	5	1	1	63
Moyenne	3	9	10	14	8	5	3	0	52
Modérée	1	1	4	12	6	2	0	0	26
Total	5	13	30	52	24	12	4	1	141

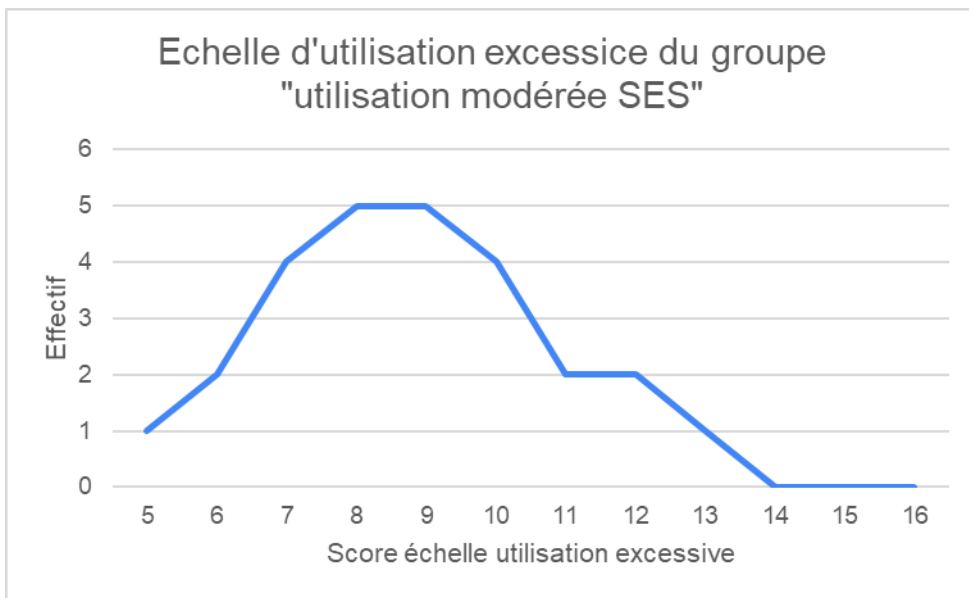
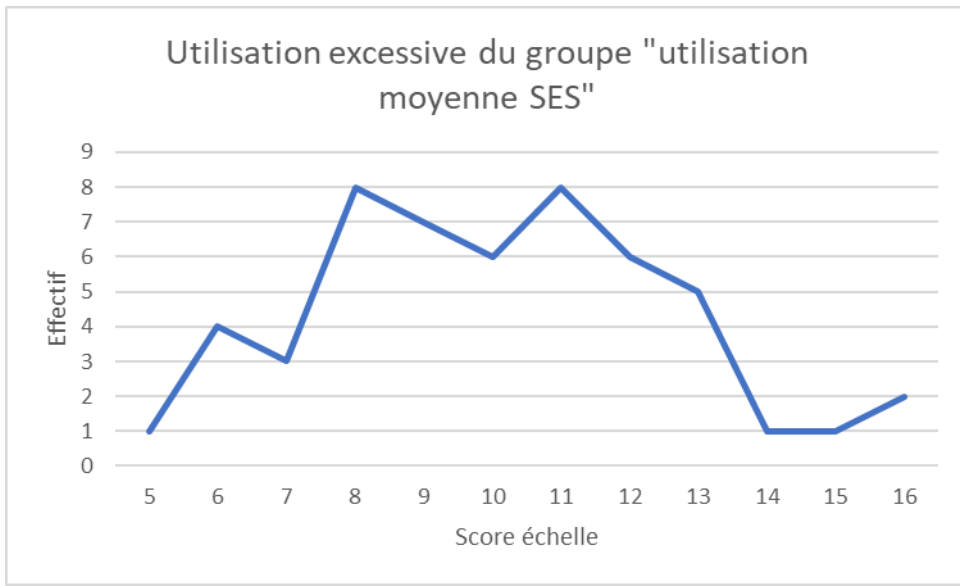
Pourcentages

Sharentin g	0 site	1 site	2 sites	3 sites	4 sites	5 sites	6 sites	7 sites	Total
Normale	0,71 %	2,13 %	11,35 %	18,44 %	7,09%	3,55 %	0,71 %	0,71 %	43,98 %
Moyenne	2,13 %	6,38 %	7,09%	9,93%	5,67%	3,55 %	2,13 %	0%	36,88 %
Modérée	0,71 %	0,71 %	2,84%	8,51%	4,26%	1,42 %	0%	0%	18,45 %
Total	3,55 %	9,22 %	21,28 %	36,88 %	17,02 %	8,52 %	2,84 %	0,71 %	100%



Echelle d'utilisation excessive d'internet :





Sharenting	Mode	Moyenne	Médiane	Variance
Normale	11	9,92	10	5,43
Moyenne	8	10,05	10	6,63
Modérée	8	8,80	9	3,84

Annexe 1.12

Définitions : « Comment réagiriez-vous face à un(e) ami(e) qui partage des photos d'un enfant sur les réseaux sociaux ? »

Effectifs

Sharenting	Attitude très négative	Attitude plutôt négative	Attitude plutôt positive	Attitude très positive	Total
Normale	6	40	17	0	63
Moyenne	1	25	23	3	52
Modérée	0	5	18	3	26
Total	7	70	58	6	141

Pourcentages

Sharenting	Attitude très négative	Attitude plutôt négative	Attitude plutôt positive	Attitude très positive	Total
Normale	4,26%	28,37%	12,06%	0%	44,69%
Moyenne	0,71%	17,73%	16,31%	2,13%	36,88%
Modérée	0%	3,55%	12,77%	2,13%	18,45%
Total	4,97%	49,65%	41,14%	4,26%	100%

Annexe 1.13

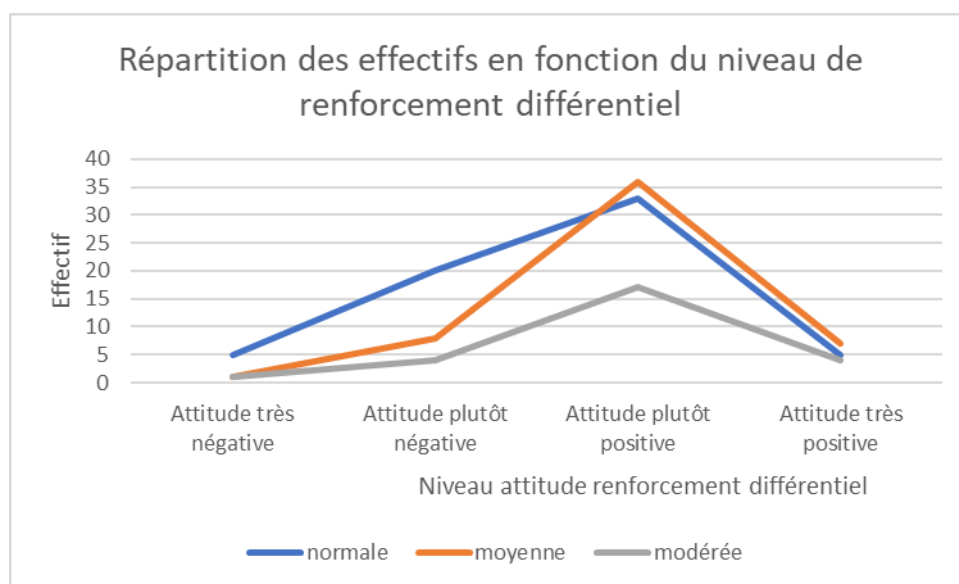
Renforcement différentiel : « Pour autant que vous le sachiez, si vous deviez poster une photo d'un enfant sur les réseaux sociaux, comment vos amis réagiraient-ils ? »

Effectifs

Sharenting	Attitude très négative	Attitude plutôt négative	Attitude plutôt positive	Attitude très positive	Total
Normale	5	20	33	5	63
Moyenne	1	8	36	7	52
Modérée	1	4	17	4	26
Total	7	32	86	16	141

Pourcentages

Sharenting	Attitude très négative	Attitude plutôt négative	Attitude plutôt positive	Attitude très positive	Total
Normale	3,55%	14,18%	23,4%	3,55%	44,68%
Moyenne	0,71%	5,67%	25,53%	4,96%	36,87%
Modérée	0,71%	2,84%	12,06%	2,84%	18,45%
Total	4,97%	22,69%	60,99%	11,35%	100%



Annexe 1.14

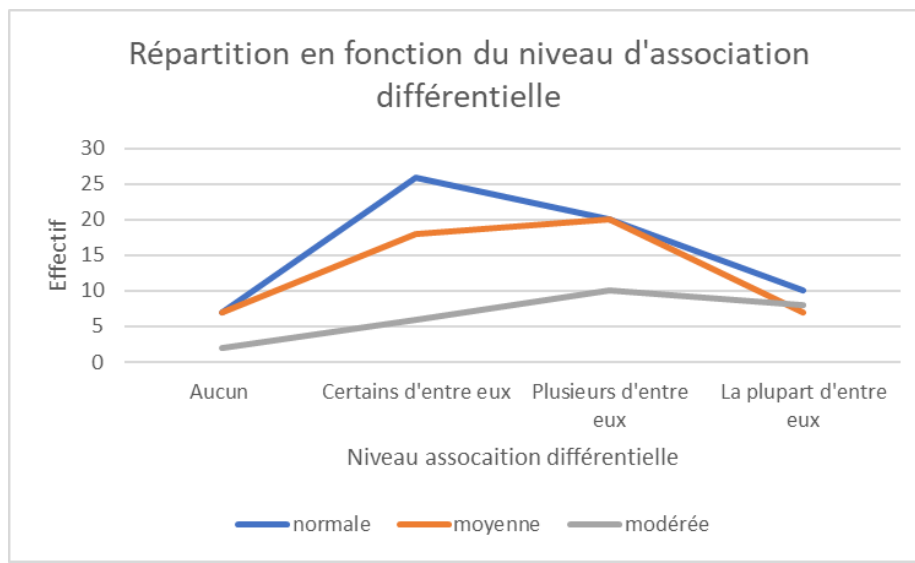
Associations différentielles : « Vos ami.e.s partagent-ils (elles) des photos d'enfant(s) sur les réseaux sociaux ? »

Effectifs

Sharenting	Aucun	Certains d'entre eux	Plusieurs d'entre eux	La plupart d'entre eux	Total
Normale	7	26	20	10	63
Moyenne	7	18	20	7	52
Modérée	2	6	10	8	26
Total	16	50	50	25	141

Pourcentages

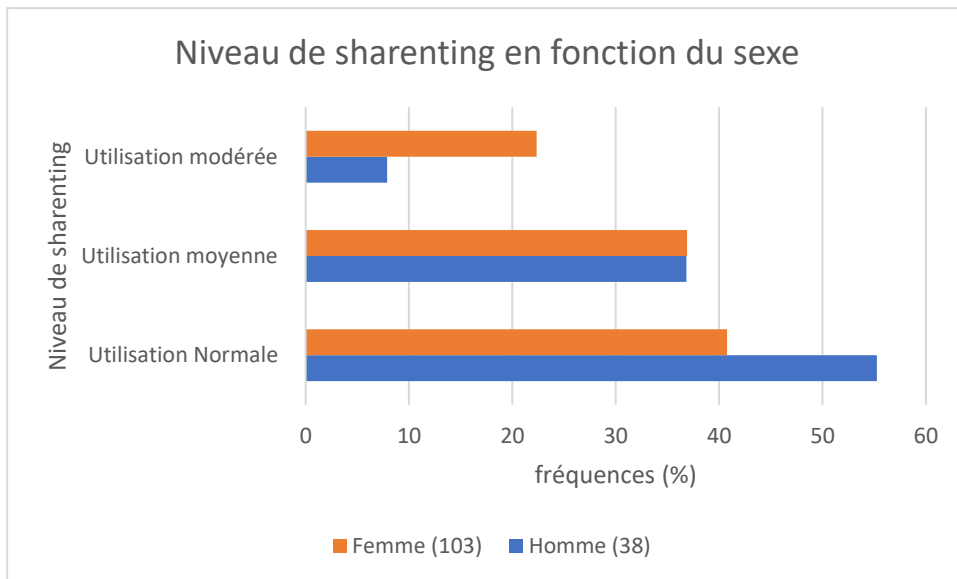
Sharenting	Aucun	Certains d'entre eux	Plusieurs d'entre eux	La plupart d'entre eux	Total
Normale	4,96%	18,44%	14,18%	7,09%	44,67%
Moyenne	4,96%	12,77%	14,18%	4,96%	36,87%
Modérée	1,42%	4,26%	7,09%	5,67%	18,44%
Total	11,34%	35,47%	35,45%	17,72%	100%



Annexe 1.15

Répartition en pourcentages

SCORE SES	Utilisation normale	Utilisation moyenne	Utilisation modérée	Total
Hommes (N=38)	55,26%	36,84%	7,89%	100%
Femmes (N=103)	40,78%	36,89%	22,33%	100%



Test du chi-carré

Effectifs

Sexe	Normale	Moyenne	Modérée	Total
Homme	21	14	3	38
Femme	42	38	23	103
Total	63	52	26	141

Répartition théorique

Sexe	Normale	Moyenne	Modérée
Homme	16,9787	14,0141	7,0070
Femme	46,0212	37,9858	18,9929

Degré de liberté	Chi carré seuil	Chi carré observé	p-valeur seuil	p valeur observée
2	5,99	4,44	0,05	0,108

Annexe 1.16

Effectifs

Age	Normale	Moyenne	Modérée	Total
20 et 30 ans	22	27	7	56
30 et 40 ans	11	10	10	31
40 et 50 ans	16	4	7	27
50 à 60 ans	14	11	2	27
Totaux	63	52	26	141

Répartition théorique

Age	Normale	Moyenne	Modérée
20 et 30 ans	25,0212	20,6524	10,3262
30 et 40 ans	13,8510	11,4326	5,7163
40 et 50 ans	12,0638	9,9574	4,9787
50 à 60 ans	12,0638	9,9574	4,9787

Degrés de liberté	Chi carré seuil	Chi carré observé	p-valeur seuil	p-valeur observée
6	12,59	15,23	0,05	0,01851

Annexe 1.17

Effectifs

Age des enfants	Normale	Moyenne	Modérée	Totaux
0 à 5 ans	6	5	5	16
6 à 10 ans	3	4	5	12
11 à 15 ans	4	3	1	8
16 à 18 ans	0	0	1	1
Plus de 18 ans	10	8	2	20
Grande différence d'âge entre les enfants	8	3	5	16
Totaux	31	23	19	73

Répartition théorique

Age des enfants	Normale	Moyenne	Modérée
0 à 5 ans	6,7945	5,0410	4,1643
6 à 10 ans	5,0958	3,7808	3,1232
11 à 15 ans	3,3972	2,5205	2,0821
16 à 18 ans	0,4246	0,3150	0,2602
Plus de 18 ans	8,4931	6,3013	5,2054
Grande différence d'âge entre les enfants	6,7945	5,0410	4,1643

Degré de liberté	Chi carré seuil	Chi carré observé	p valeur seuil	p valeur observée
10	18,31	9,77	0,05	0,46